

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2025

**CULTURE ET
HANDICAP :**
des initiatives
qui font sens



**“Traitez les gens
comme s’ils étaient ce
qu’ils pourraient être
et vous les aiderez à
devenir ce qu’ils sont
capables d’être”**

Johann Wolfgang von GOETHE

Rapport d'Activité 2025 du “Clos du Nid” - Juin 2026
est édité par la Direction générale de l'Association “Le Clos du Nid”,
6 rue du Clos du Nid, 48100 GREZES - www.closdunid.fr

Directeur de la publication : Patrick Julien

Directrice de la rédaction : Anne Clémens, Rédaction : Direction générale du Clos du Nid et direction des établissements

Conception graphique, réalisation : Sèverine Urbin

Crédits photos : ©Le Clos du Nid et Nature sensible

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols



4

Edito

- Le mot du Président Jacques Blanc 4

Rapport de gestion

- Patrick Julien, Directeur Général 6



13

Le Clos du Nid en action

Le Clos du Nid synthèse des missions	14
Le Clos du Nid en quelques dates	16
Le Clos du Nid en chiffres	18
Le Clos du Nid sa gouvernance	20
Le Clos du Nid la Direction Générale	21
Le Clos du Nid... Portrait	34

- Le Pr Jean Philippe Boulenger- Itinéraire d'un médecin qui a contribué à ouvrir le médico-social lozérien aux méthodes innovantes.



41

La Culture au cœur des actions

Les activités culturelles au sein des établissements, des actions qui donnent du sens41-55



57

Les temps forts des établissements

• Pôle éducation formation inclusives.....	58
• Pôle travail habitat inclusifs	62
• Pôle occupationnel et médicalisé.....	70
• Pôle Maisons d'Accueil Médicalisées.....	76
• Pôle d'Accueil Temporaire et d'Urgence	80

Culture et inclusion : faire vivre les droits au quotidien

ÉDITO DU PRÉSIDENT JACQUES BLANC

À l'occasion des 50 ans de la loi fondatrice de 1975, il est important de rappeler l'ambition du Clos du Nid de garantir les droits et l'épanouissement des personnes en situation de handicap. Au cœur de cette dynamique, et au même titre que le sport, la culture occupe une place essentielle : elle favorise l'expression, le lien social et l'ouverture, en contribuant pleinement à l'épanouissement des personnes accompagnées dans nos établissements. C'est ce qui nous a amené à y donner une place particulière dans ce rapport d'activité.

À l'heure où nous ouvrons ce rapport d'activité 2025, il m'a semblé essentiel de rappeler que l'accès à la culture, au sens le plus large, n'est pas un supplément d'âme : il est une composante essentielle de la dignité, de l'inclusion et de l'épanouissement de chaque personne. La culture, dans nos établissements, est à la fois un levier d'ouverture au monde, un outil de lien social et un chemin vers l'expression de soi, quels que soient les handicaps.

En célébrant récemment les 50 ans de la loi du 30 juin 1975 en faveur des personnes en situation de handicap, nous avons mesuré à quel point ce texte demeure d'une actualité remarquable. Cette loi, dont je suis particulièrement fier d'avoir été le rapporteur et profondément ancrée dans l'histoire lozérienne. Elle est née d'une ambition forte : **affirmer**

AFFIRMER LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET PERMETTRE À NOTRE SOCIÉTÉ DE VIVRE AVEC ELLES, ET NON À CÔTÉ D'ELLES.

les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap et permettre à notre société de vivre avec elles, et non à côté d'elles. Elle a marqué le passage de l'assistance à la solidarité, en inscrivant durablement la reconnaissance de la dignité et du droit à une vie pleine et entière. Cette ambition s'est traduite par une double exigence qui continue aujourd'hui de guider notre action. La première consiste à offrir à

chacun le maximum de chances d'inclusion dans la société, en facilitant l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi, mais aussi à la vie sociale, sportive et culturelle. La seconde est de ne laisser personne au bord du chemin, en apportant des réponses adaptées, notamment aux personnes les moins autonomes, grâce à des structures médico-sociales spécialisées et à un accompagnement de qualité.

Fidèles à cet héritage, nous poursuivons notre engagement avec conviction. L'évolution des politiques publiques, depuis la loi de 1975 jusqu'à celle de 2005 et les plans nationaux plus récents, a permis de transformer profondément les pratiques, les regards et de favoriser les initiatives dans les territoires, et particulièrement celui de la Lozère, dont la vocation sanitaire et sociale est reconnue de longue date.

Mais au-delà des cadres réglementaires, des dispositifs, des structures, ce sont bien les personnes, leurs projets de vie et leur capacité à s'inscrire dans un collectif qui donnent tout son sens à notre action. Des projets de vie au sein desquels la culture peut être amenée à occuper une place importante. Elle permet la créativité et la participation sociale, elle sait révéler les talents et valoriser les identités, elle va favoriser les interactions et contribuer à faire changer les regards.

Qu'il s'agisse de pratiques artistiques, d'accès aux œuvres, de partenariats avec les acteurs culturels du territoire ou encore de projets participatifs, la culture agit comme un puissant vecteur d'inclusion. Comme le sport, elle contribue à faire de nos établissements non seulement des lieux de soins et d'accompagnement, mais aussi de véritables lieux de vie ouverts sur la cité.

Les initiatives menées en 2025 en témoignent largement. Elles illustrent l'engagement des professionnels, la richesse des partenariats et l'implication des personnes accompagnées elles-mêmes, qui sont les premiers acteurs de ces projets. À travers la culture, c'est une autre manière d'habiter le monde qui s'exprime !

Je tiens à saluer ici l'ensemble des équipes, des partenaires et des familles qui contribuent,

chaque jour, à faire vivre cette ambition. Leur engagement prolonge l'esprit de celles et ceux qui, il y a cinquante ans, ont porté une loi fondatrice et ouvert un chemin que nous continuons d'emprunter avec détermination. Il s'inscrit aussi dans une histoire plus longue encore, celle que nous aurons l'honneur de célébrer en 2026 à l'occasion des **70 ans du Clos du Nid**.

Cet anniversaire nous rappellera combien des figures pionnières comme l'Abbé Oziol ou le Dr Tosquelles ont su, bien avant les cadres législatifs, inventer des approches profondément humaines, ouvertes sur la vie. En poursuivant aujourd'hui leur œuvre, nous ne faisons pas seulement vivre un héritage, nous en actualisons l'esprit, en

continuant à placer la personne au cœur de toutes nos actions et en cultivant, au quotidien, cette exigence d'innovation, de dignité et d'espérance.

Enfin, je voudrais redire combien la force de notre territoire réside dans sa capacité à se rassembler au service des personnes les plus fragiles. Cet esprit collectif, profondément enraciné, demeure un atout précieux pour relever les défis à venir.

En 2025 comme hier, notre cap reste inchangé : **garantir les droits, favoriser l'inclusion et offrir à chaque personne, quel que soit son parcours, les conditions d'un épanouissement plein et entier**. La culture, aujourd'hui, en est une des plus belles expressions.



2025 : Consolider, transformer et innover au service des personnes accompagnées

par Patrick Julien, Directeur Général du Clos du Nid

L'année 2025 a été une année de confortation de l'offre et de la poursuite de la transformation dans le cadre d'une innovation permanente. Cette confortation de l'offre s'est d'abord traduite par l'approfondissement de la transformation des méthodes de prises en charge, ensuite, par un important travail de rénovation architecturale et de planification immobilière, et enfin, par le travail sur le CPOM.



I – LA CONFORTATION DE L'OFFRE PAR L'APPROFONDISSEMENT DE LA TRANSFORMATION DES MÉTHODES DE PRISES EN CHARGE

1. 2025 a été l'année de la reconnaissance officielle de l'URTSA à la MAS d'Entraygues

Cette unité a été reconnue officiellement par autorisation administrative à compter du 1er janvier 2025 par la transformation de 6 places. Cette reconnaissance éclaire deux choses :

– un niveau de compétences

acquis par les équipes dans la prise en charge des situations complexes, fondé sur l'anticipation, sur la complémentarité des métiers et une forte transversalité.

– Une méthodologie audacieuse

autour de la mise en œuvre de l'innovation : on n'attend pas d'avoir toutes les compétences techniques pour se lancer dans l'innovation mais on s'y engage de façon pragmatique et concrète. La recherche de solutions face aux problématiques posées nécessite

que le Clos du Nid parvienne à acquérir des compétences, de façon dialectique, les conforte avec des apports théoriques et les met en pratique avec une précision quasi scientifique. En résumé, à partir des besoins concrets, le Clos du Nid élabore des solutions et fait évoluer et s'adapter ses accompagnements.

Dans cette aventure de l'Unité Résidentielle pour adultes TSA en situation complexe (URTSA), il faut souligner le rôle de Patrick Paulhac, Directeur de la MAS d'Entraigues et tout particulièrement, de Mme Sylvie Couderc, docteur en psychologie en lien direct avec le Centre de Ressources Autisme de Montpellier, du Professeur Amaria Baghdadli. **Ce binôme Directeur/Psychologue a su mobiliser les équipes sur la prise en charge de personnes autistes en situation très complexe.**

Dans cette démarche, l'apport scientifique du Professeur Boulenger, Médecin référent technique au sein de l'Association, a été capital. Il a été la cheville ouvrière de la transformation autour des TSA / TND entamée par le Clos du Nid, voilà maintenant un peu plus de 10 ans.

C'est en 2019 que nous avons franchi le premier pas en prenant en charge la première personne en situation très complexe. À partir de là, la MAS d'Entraigues a déroulé toute une série d'actions qui, dans le cadre des PAG¹ et soutenues par l'ARS, ont permis aux équipes de prendre la mesure des difficultés et d'avancer pas à pas dans la prise en charge d'un, puis de deux, puis de cinq personnes en situation très complexes dans

des conditions assez proches de la cible organisationnelle des politiques publiques en termes de taux d'encadrement.

Dans ce cadre, l'établissement était arrivé à la croisée des chemins et devait savoir s'il pouvait continuer à s'investir et à approfondir le chemin parcouru. C'est en ce sens que **la réponse à l'Appel à Candidature de l'ARS Occitanie devenait nécessaire** du fait de la maturation du projet.

Les taux d'encadrement requis pour la prise en charge adaptée qui sur le terrain étaient très proches de la cible du cahier des charges, les aménagements architecturaux transitoires et l'avancée du projet architectural global, les progrès importants réalisés dans la formation continue des personnels et le volontarisme des équipes, nécessitaient que nous puissions obtenir une reconnaissance

formelle pour pouvoir parachever la transformation de la MAS. En obtenant **la labellisation dans le cadre d'un AMI²**, le Clos du Nid s'est vu ainsi conforté dans sa stratégie de transformation inclusive et de modernisation des prises en charge de l'autisme.

L'Association pourra, en outre, grâce à l'équipe mobile intégrée à l'unité résidentielle des situations complexes autisme, **épauler les évolutions de l'accompagnement des TSA dans un territoire porteur de 2700 places** pour personnes en situation de handicap, avec une dynamique partenariale particulièrement forte et aisée au bénéfice des personnes vivant avec un handicap dans le cadre de la responsabilité populationnelle de notre association.

En effet, nous concevons cette unité comme une unité de long séjour en vue d'une



Visite de la MAS d'Entraigues



Visite de l'IME Kennedy avec le Préfet Gilles Quénéhervé

réhabilitation de la personne de façon à ce qu'une fois celle-ci stabilisée, elle puisse être prise en charge par d'autres unités de la MAS d'Entraignes, d'autres MAS du territoire, ou d'autres départements. Dans le cas contraire, ces unités de situation très complexes seraient vite submergées. D'où l'importance de s'inscrire dans une dynamique associative, inter-associative, territoriale et interdépartementale pour assurer une pleine utilité à une unité dont le savoir-faire doit progresser en développant la file active.

Dans ce cadre, le positionnement du Clos du Nid comme coordonnateur du GCSMS du Handicap de Lozère qui regroupe 10 des 12 associations de Lozère et 2500 places dédiées au handicap, de même que les étroites relations avec l'EPSM François Tosquelles et le GHT de Lozère dont il assure la coordination du groupe de travail sur le Handicap et sur l'autisme, sont de bons marqueurs de la capacité du

Clos du Nid à fédérer le secteur.

LA LABELLISATION DU CLOS DU NID PERMET D'ASSEOIR UNE LÉGITIMITÉ, DE RENFORCER UNE EXPERTISE RECONNUE PAR LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET DE MOBILISER LES RÉSERVES ASSOCIATIVES D'INVESTISSEMENT SUR LE PROJET ARCHITECTURAL QUI SE DOIT D'ÊTRE AMBITIEUX ET ADAPTÉ.

De même, le Clos du Nid, à travers la MAS d'Entraignes, est fortement impliqué dans le déploiement de la mesure 12 pour le repérage dans les ESMS du département des adultes en situation de handicap non encore diagnostiqués autiste.

2. Le Dispositif Enfance

Pour ce qui est du Dispositif éducation et formation inclusives, il poursuit sa spécialisation dans les TSA/TND sans pour autant négliger les autres déficiences. Ainsi l'équipe associée au Centre de Ressources Autisme de l'IME Eunice Kennedy diagnostique les enfants et adolescents tandis que l'Unité d'Enseignement en

Maternelle Autisme (UEMA) à Chanac propose une scolarité ordinaire aux enfants de 3 à 6 ans relevant du spectre de l'autisme et des TND. Cet ensemble crée un écosystème favorable qu'il faudra conforter au niveau du Pôle travail et habitat inclusif tant pour les foyers d'hébergement que pour l'ESAT en travaillant à une meilleure intégration de ces **profils TSA/TND**.

De manière générale, les établissements de ce dispositif ont poursuivi leurs pratiques de la supervision et d'une dynamique de formation intensive en lien avec l'évolution **des bonnes pratiques professionnelles (RBPP)**.

3. Les MAS de Saint-Germain-du-Teil et les FAM

La transformation de l'offre se poursuit aussi au niveau des MAS de Saint-Germain-du-Teil par le recrutement d'une neuropsychologue et la mise en œuvre, sous la supervision du Professeur Boulenger, dans le cadre d'un Pôle de Prestations Externalisées, de **la remédiation cognitive** qui consiste au niveau du Polyhandicap et du handicap psychique sévère à maintenir et/ou à développer les compétences de la personne après une **évaluation poussée**. C'est dans ce cadre que doit être poursuivie l'expérimentation Montessori sur les MAS et le FAM de Saint Héliion.

4. Le développement de l'autodétermination

De même sur le FAM de St Héliion, l'année 2025 a permis de mettre en place un programme de recherche avec Sophie Bayard, Neuropsychologue et maître de conférence à la faculté de psychologie de l'Université Paul Valéry à Montpellier, qui sera mis en œuvre à partir de 2026 par la mobilisation d'une doctorante qui

axera son travail de recherche sur **la déficience intellectuelle et l'autodétermination**.

Le travail de recherche de Mme Emmanuelle Hym, sous la houlette du **Dr Stéphanie Miot**, (gériatre au CHU de Montpellier et chercheuse à l'INSERM) et portant sur **la prévention des chutes**, se déploie sur la MAS la Luciole et doit être élargie à partir de 2026 à l'ensemble de l'association autour d'un axe de travail plus large portant sur le vieillissement de la personne en situation de handicap.

D'une manière générale, avec la MAS la Luciole, le FAM Saint Hélon et deux unités de la MAS d'Entraigues, spécialisées dans le vieillissement, nous disposons d'outils adaptés pour la prise en charge de personnes âgées en situation de handicap. Ce travail devra se renforcer dans les années qui viennent. De façon à structurer une politique associative innovante autour de la prise en charge du vieillissement. Dans ce cadre, nous devons adapter nos prises en charge.

Ainsi à Saint Hélon la mobilisation des professionnels du service activités adaptées dans un programme de réveil musculaire et un programme structuré d'animations a pour but de lutter contre le vieillissement prématuré. Ce programme a vocation à s'intégrer au programme de remédiation cognitive.

De la même façon, les **entraînements aux habiletés sociales** sont indifféremment utilisés sur le Dispositif éducation et formation inclusives et sur le Pôle travail et habitat inclusifs. Ils permettent aux personnes en difficultés avec les codes sociaux de s'entraîner à avoir

un comportement adapté en société. Sur ce dernier point, l'utilisation **des techniques d'entraînement aux habiletés sociales** développées par l'ESAT est d'autant plus incontournable que l'habitat inclusif se développe en contact direct avec la population. Il en va de même d'aller **vers l'emploi ordinaire** qui demande plus que des compétences techniques.

Sur le Pôle occupationnel et médicalisé, un important travail de transversalité a été mené à bien. Ainsi, une politique de formation pluriannuelle, coordonnée au niveau des cinq établissements du pôle a-t-elle été déployée sur :

- **La communication alternative et améliorée** (notamment Makaton) pour la communication pour les personnes non verbales (Foyers Lucien Oziol,

l'Horizon et FAM de Bernades)

- **L'accompagnement des personnes à la Vie Relationnelle Affective et à la Sexualité (AVRAS)**, (Foyers Lucien Oziol, l'Horizon et FAM de Bernades)
- La poursuite des formations TSA (FAM de Bernades, Foyer Lucien Oziol),
- **Le développement de l'approche Montessori** (Foyer Lucien Oziol, Foyer Saint Hélon),
- Le vieillissement des personnes (Foyer de vie et FAM Saint Hélon).

Le site de Saint Hélon porte un autre projet ambitieux pour redonner du sens à l'action : la création d'un Service d'Activités Adaptées. Des activités centrées sur la personne, avec une perspective de phases d'évaluation qui permettront de cibler les compétences de chacun et peut-être de rattacher cette approche à de

Assises du Handicap
Avec Maëlig Le Bayon DG CNSA



la remédiation cognitive.

Les 2 établissements de Saint Hélien (Foyer de vie et FAM) s'inscrivent dans une action concertée avec les MAS Aubrac et Luciole pour la prévention des chutes, pilotée par le Professeur Boulenger, en lien avec le réseau « *Handicap et Vieillesse* » de la faculté de médecine de Montpellier. Enfin, ces 2 établissements de Saint Hélien visent à démontrer **une expertise dans le domaine de l'accompagnement des Personnes Handicapées Vieillissantes.**

II – CETTE CONFORTATION DE L'OFFRE PASSE AUSSI PAR UN IMPORTANT TRAVAIL ARCHITECTURAL

Ainsi tant en réception de travaux qu'en lancement de ceux-ci, **en 2025 ont été engagés près de 27 millions d'euros**

de chantiers visant à mieux adapter l'offre d'hôtellerie et la lier intimement avec les méthodes de prises en charge.

Un certain nombre de chantiers se sont en effet terminés en 2025.

C'est le cas des nouveaux locaux du Siège de Grèzes occupés par les équipes administratives en novembre 2025. Cet équipement offre plus de 1 800 m² modernes et fonctionnels pour les directions générales du Clos du Nid et de l'A2LFS et pour les Pôles de Compétences Partagées entre nos deux associations. Le site historique du Clos du Nid revit. Les parents et leur **Association l'APEFAO, présidée par le Dr Didier Chadefaux**, y avaient maintenu un accueil avec le musée de l'Abbé Oziol, inauguré par notre ancien évêque, Monseigneur Bertrand.

Aujourd'hui, il devient un pôle technico-administratif

cohérent à la hauteur de ce qu'est devenu le Clos du Nid. Nous aurons l'occasion en 2026, dans le cadre des 70 ans du Clos du Nid, de l'inaugurer. Cette opération permet, en collaboration avec Lozère Habitations (SA HLM), de rénover le site de l'ancien IME Les Sapins et d'en faire un nouveau foyer d'hébergement avec des solutions diversifiées allant du foyer classique aux logements en totale autonomie en passant par le studio semi-supervisé.

En outre, en mai 2025, ont débuté **les travaux de la piscine aqualudique à Saint-Germain-du-Teil adaptée pour les personnes en situation de handicap.** C'est un grand **chantier pour une surface de plus de 1000 m²** dont l'achèvement doit se situer autour de l'automne 2026. Il va permettre de disposer d'un outil probablement unique en France adapté à tous les handicaps, en particulier au polyhandicap. Il traduit notre détermination d'offrir des activités ludiques aux résidents des établissements médico-sociaux et plus spécifiquement ceux résidant en MAS.

De même, a commencé le chantier de la MAS d'Entraigues sur plus de 6000 m². Débuté en mars 2025, la première tranche qui intègre l'unité de situations complexes autisme sera disponible en septembre 2026. Débutera alors une deuxième tranche de 18 mois qui devrait s'achever début 2028.

La rénovation des sanitaires et du cadre de vie de la MAS Aubrac est aussi en cours et devrait se terminer avant la fin de l'été 2027. La solution qui a été adoptée d'un transfert à Palherets de deux unités permet la réalisation des travaux dans des conditions les plus

Déménagement dans la nouvelle DG de Grèzes





Intervention lors du salon
Réso'lutions organisé par l'A2LFS

confortables pour les résidents. **La blanchisserie** dont le terrassement a commencé en septembre 2025 doit se **terminer fin 2026** avec bien sûr par là une amélioration des postes de travail.

En janvier 2026, sont lancées les études de conception pour la MAS la Luciole et ouvert une réflexion sur la rénovation de Costevieille et sur le FAM de Bernades à Chanac. C'est un programme ambitieux de travaux architecturaux lancés conformément aux recommandations exprimées par la Chambre Régionale des Comptes et rendu possible grâce à une gestion rigoureuse qui permet des autofinancements limitant le montant des emprunts nécessaires et rendu ainsi supportable par chacun des établissements.

Je remercie particulièrement toutes les équipes qui ont compris le pourquoi des efforts de gestion et particulièrement nos services financiers qui sont en étroite liaison avec notre

Trésorier, **M. Eric Regnier** et son prédécesseur, **M. Michel Roux**. M. Eric Regnier s'est particulièrement investi. Il apporte une technicité précieuse. Qu'il en soit remercié et nous comptons toujours sur lui. Tous ces travaux n'ont de sens que parce qu'ils nous permettent d'améliorer encore les conditions de vie des résidents. Je préfère ce mot à celui de la simple hôtellerie. Ils vont de pair avec les évolutions de prises en charge.

L'HISTOIRE DES 70 ANS QUE NOUS ALLONS DONC FÊTER EN 2026, TÉMOIGNE D'UNE CAPACITÉ D'ÉVOLUTION, D'INNOVATION ET D'ADAPTATION PERMANENTE À L'ENVIRONNEMENT MÊME DU MÉDICO-SOCIAL QUI A BEAUCOUP ÉVOLUÉ.

III – LE CPOM

La confortation de l'offre se joue aussi dans la négociation du CPOM engagée avec l'ARS et le Département. Cette négociation qui devrait aboutir à une signature dans le 2^e trimestre

2026 permettra d'assurer les fondements budgétaires et financiers propres à garantir une pérennité pour notre association. Dans ce cadre, nous travaillons sur l'attractivité de nos métiers en collaboration avec le Département. Le CPOM verra aussi le renforcement de certains dispositifs existants ou à créer, comme le Dispositif de Soutien à la Parentalité, la plateforme de répit des aidants ou la création d'un **Dispositif d'AutoRégulation (DAR)** au niveau du Dispositif Enfance ainsi que la création d'unités de situations complexes enfants / adolescents.

CONCLUSION

Au-delà du fourmillement des initiatives qui proviennent de la base et des équipes, **l'innovation dans les pratiques fait partie de la culture** du Clos du Nid.

En outre, nous poursuivons notre logique **d'adaptation aux besoins concrets de la personne en situation de handicap** en suivant les évolutions de la société notamment au niveau de l'inclusion et de l'autodétermination et en développant **une stratégie de différenciation** seule à même de garantir la pérennité de notre association.

Dans ce cadre qu'il me soit permis de saluer l'engagement de nos salariés et au premier chef, de l'équipe de direction, des chefs de services, des personnels éducatifs et soignants, des personnels techniques et administratifs et de l'association des parents l'APEFAO.

Mais surtout je voudrais dédier cet anniversaire des 70 ans du Clos du Nid à l'ensemble des résidents et des travailleurs en situation de handicap. Cette année leur est consacrée.





**LE CLOS
DU NID EN
ACTION**

Une vision, quatre missions

Depuis sa création, Le Clos du Nid porte une vision profondément humaniste : celle d'une société où chaque personne, quel que soit son handicap, a sa place, sa voix et un avenir à construire. Animée par cette conviction, l'association déploie son action autour de missions essentielles qui guident chaque accompagnement, chaque initiative, chaque engagement de ses équipes. Ces missions incarnent une promesse : offrir à chacun les conditions de son épanouissement, en conjuguant expertise professionnelle, respect de la personne, innovation et ouverture sur le monde.



1.

ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE AVEC UN ENGAGEMENT INCONDITIONNEL

L'association accueille toute personne en situation de handicap, sans condition liée à la nature ou à la complexité du handicap. Elle garantit un accompagnement tout au long de la vie, dans une logique de zéro sans solution.



**CRÉATION D'UNE URTSA POUR
ADULTES AUTISTES EN SITUATION
TRÈS COMPLEXES AU SEIN DE
LA MAS D'ENTRAYGUES**

2.

FAVORISER L'AUTONOMIE, L'AUTODÉTERMINATION ET L'ÉMANCIPATION

- Le Clos du Nid place la personne au centre du projet :
- Elle soutient ses capacités à décider et à agir par elle-même,
 - Elle cherche à faire émerger le choix et l'assentiment, même en cas de handicap sévère,
 - Elle mobilise des méthodes éducatives, cognitives et alternatives pour renforcer ce pouvoir d'agir.

**DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ALTERNATIVE
AMÉLIORÉE DANS LES FAM ET LES FOYERS DE VIE**





3. **CONSTRUIRE DES PARCOURS DE VIE PERSONNALISÉS ET INCLUSIFS**

L'association œuvre à une individualisation des parcours, fondée sur les besoins, les désirs et les potentialités de chacun. Elle favorise des solutions évolutives, souples, en lien avec l'environnement ordinaire (logement, emploi, scolarité, culture...), pour permettre une inclusion choisie et accompagnée.

DÉPLOIEMENT DE DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES INDIVIDUALISÉS ET ÉVOLUTIFS :

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT EXTERIEUR (DAE) POUR L'HÉBERGEMENT EN VILLE ET LE DISPOSITIF D'INCLUSION PROFESSIONNELLE (DIP) POUR LE TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE



4. **INNOVER ET FAIRE PROGRESSER LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT**

L'innovation est inscrite dans l'ADN du Clos du Nid depuis sa fondation. Elle n'est pas une démarche ponctuelle, mais un levier structurant de transformation au service des personnes accompagnées.

Elle s'exprime sur plusieurs niveaux :

1- Technique, par le développement et l'expérimentation d'outils, pour mieux évaluer, soutenir, accompagner...

2- Managériale, en misant sur une organisation agile, découplée, qui valorise l'autonomie des établissements, la coopération entre professionnels et l'intelligence collective.



DÉPLOIEMENT DE GROUPES DE REMÉDIATION COGNITIVE ET D'HABILITÉS SOCIALES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE AU SEIN DU DISPOSITIF ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES

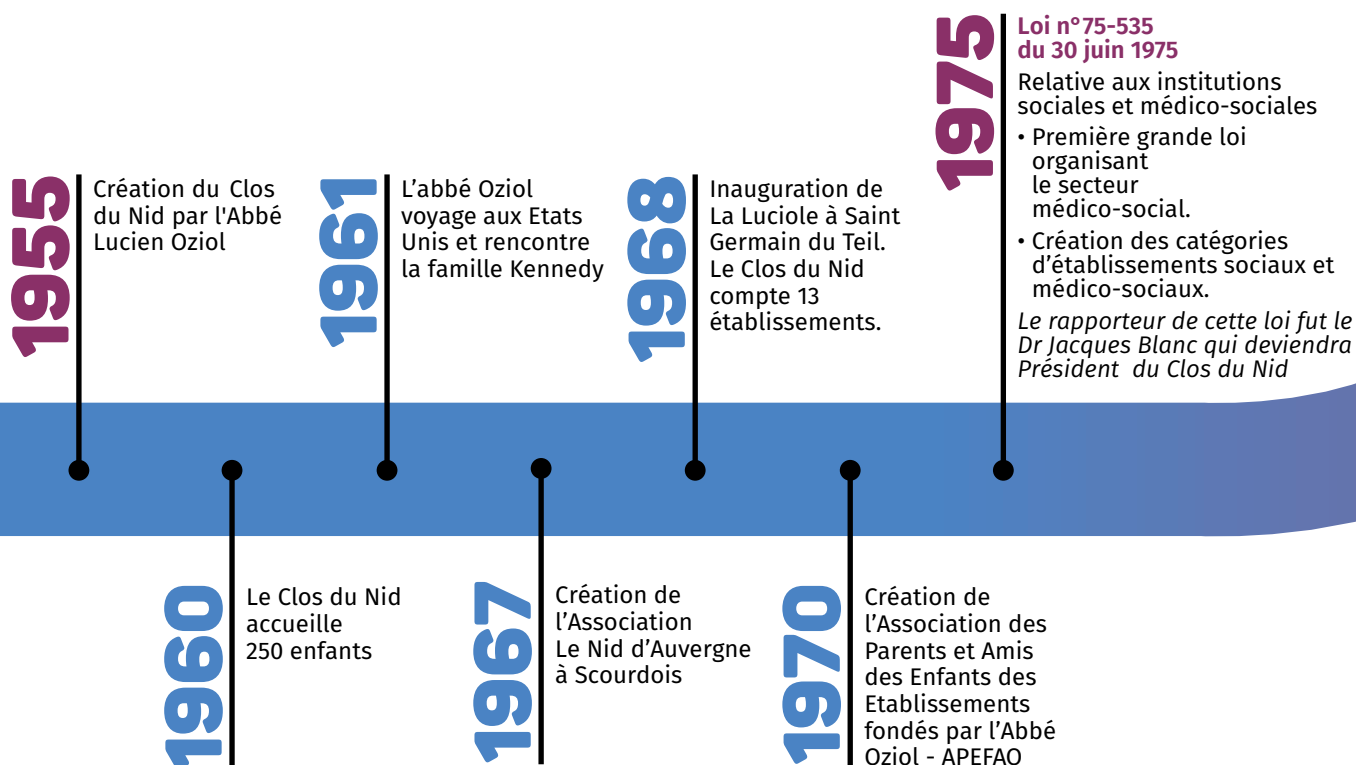


CES MISSIONS EXPRIMENT LA VOLONTÉ PROFONDE DU CLOS DU NID : OFFRIR À CHACUN UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, RESPECTUEUX ET ENGAGÉ, DANS UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE PORTÉE PAR L'INNOVATION.

LE CLOS DU NID

Depuis sa création en 1955, le Clos du Nid a su tisser son identité autour de valeurs humaines fortes et d'une mission profondément ancrée dans la solidarité, l'accueil et l'innovation au service des personnes en situation de handicap. À travers les grandes étapes de son développement, cette histoire n'a cessé de nourrir les actions d'aujourd'hui. Elle éclaire les choix, inspire les projets et témoigne d'un engagement toujours vivant.

70 ans d'engagement ancré dans l'histoire



1980

Sous l'impulsion du Président René Lab (20 ans de Présidence), l'Association engage un vaste plan de rénovation et reconstruction de ses établissements.

1993

Ouverture du FAM de Bernades, espace de vie inclus dans un lotissement du village de Chanac

2005

Lancement de la structuration de la démarche qualité associative

2011

L'ESAT La Colagne déménage dans la Zone artisanale Ste Catherine à Marvejols et intègre des locaux nouvellement reconstruits : le pôle bois

2014

Création de l'Entreprise Adaptée du Gevaudan

1992

Création du Foyer de Saint Hélión, apportant une réponse spécialisée aux Personnes handicapées vieillissantes.

2003

le Dr Jacques Blanc se voit confier la Présidence de l'Association

2010

Fusion avec l'association Les Ateliers de la Colagne et ouverture de la Maison des Sources, établissement d'accueil temporaire et d'urgence

2019

Création du Dispositif Ressources et Soins, similaire à une maison médicale, jouant un rôle essentiel dans la centralisation des services paramédicaux destinés aux personnes résidants soit en foyer d'hébergement, soit au sein de la commune de Marvejols.

2025

Installation de la Direction Générale du Clos du Nid dans les locaux historiques de Grèzes

2023

Ouverture de l'Unité Enseignement en Maternelle Autisme à l'école de Chanac.

2021

Déménagement de l'IME dans ses nouveaux locaux et rénovation du site le Galion. L'IME devient IME Eunice Kennedy en juin 2023

2025

Autorisation d'ouverture d'une Unité Résidentielle TSA pour les adultes autistes en situation complexe à la MAS d'Entraygues

2022

Lancement de l'activité pépinière au sein de l'Entreprise adaptée dont le parrain est Axel Oddo, Président de la Fondation Vasgos

2020

Création du Dispositif ETAP (Etape de Transition Adaptée Professionnelle) pour accompagner les publics les plus jeunes à s'engager dans une activité professionnelle, en leur offrant un cadre sécurisé et progressif

LE CLOS DU NID

EN QUELQUES CHIFFRES

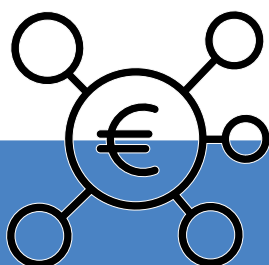
1043

**Places
autorisées**



64M€

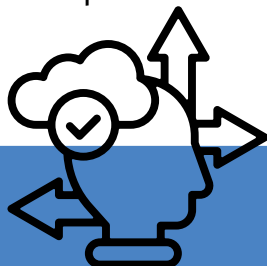
**Total des
produits 2025**



1511

**Personnes
accompagnées**

Tous pôles confondus



19

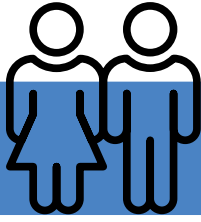
**établissements
et services**



**Provenance
des usagers**

31%

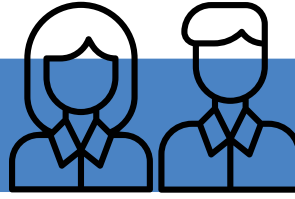
originaires de Lozère



906

Nombre de salariés

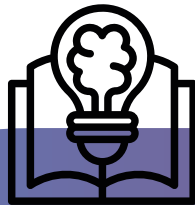
38% d'hommes,
62% de femmes



45 ans
âge moyen



12 ans
d'ancienneté
moyenne



82%
en CDI



16
en contrats
pro ou
d'apprentissage



13,5%
à temps partiel



10,5%
reconnus comme
salariés en situation
de handicap

Une gouvernance humaine guidée par le sens

L'Association est avant tout une aventure humaine, portée par des femmes et des hommes engagés, réunis au sein de ses différentes instances : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration et le Bureau. Ces instances assurent la gestion stratégique et le pilotage de l'Association. Elles sont les garantes de la bonne mise en œuvre du projet associatif, qui oriente et inspire l'ensemble de leurs décisions.

L'Assemblée générale

se réunit une fois par an pour définir les orientations de l'Association, en veillant à leur conformité avec les statuts et le projet associatif, dont elle assure la mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration

définit la politique générale de l'Association ; il dispose des pouvoirs pour gérer, diriger et administrer.

Le Conseil d'Administration élit le Président. Le Docteur Jacques Blanc est Président du Clos du Nid depuis 2003.

Le Bureau composé de 12

administrateurs, instruits des dossiers sur les projets structurants de l'Association. Il les prépare avant présentation au Conseil d'Administration pour validation.

La Commission d'Appel d'Offres

réunit des administrateurs et la Direction Générale pour garantir la pertinence des achats et investissements les plus importants (marchés de travaux dépassant les 40 k€ ou nécessitant une expertise)

30 membres actifs dont
9 représentants de l'APEFAO
(Association des Parents et amis
des Enfants des Établissements
Fondés par l'Abbé Ozol)

Conseil d'Administration au 31/12/2025

Marie-Claude AURAND	Membre du Conseil d'administration
Alain ASTRUC	Membre du Conseil d'administration
Philippe BARDON	Membre du Conseil d'administration
Vincent BARDOU	Membre du Bureau
Joël BENOIT	Membre du Bureau
François BLANC	Membre du Conseil d'administration
Jacques BLANC	Président
Olivier BLANC	Représentant des salariés cadres
Sébastien BLANC	Membre du Conseil d'administration
Julien CAPLAT	Membre du Conseil d'administration
Jean-Louis CARCENAC	Vice Président
Dominique CELERIER	Membre du Bureau
Didier CHADEFaux	Secrétaire
Philippe CHAPUS	Membre du Conseil d'administration
Pascale DUBOIS PAGNON	Membre du Bureau
Valérie FABRE	Membre du Conseil d'administration
Yvan HOUSSARD	Membre du Bureau
Nathalie HUTIN ROUANET	Membre du Conseil d'administration
Jean-Pierre JOUTARD	Membre du Bureau
Xavier LACOMBE	Membre du Conseil d'administration
Michèle LAFON	Membre du Conseil d'administration
Gérald MENRAS	Membre du Conseil d'administration
Pierre MOREL À L'HUISSIER	Vice Président
Christian ODDOUX	Membre du Conseil d'administration
Jérôme PERRIN	Membre du Conseil d'administration
Vincent PRADEILLES	Représentant des salariés non cadres
Eric REGNIER	Trésorier
Anne-Paule ROQUEPLO	Membre du Conseil d'administration
Benjamin ROUX	Membre du Conseil d'administration
Jacques TOURNAYRE	Membre du Conseil d'administration

Une Direction Générale au service du projet associatif

Le siège social abrite la Direction Générale, chargée de mettre en œuvre la politique stratégique décidée par le Conseil d'Administration et son Président. Elle est également responsable du déploiement opérationnel du projet associatif, garantissant sa traduction concrète sur l'ensemble du territoire d'action de l'Association.

Ses services offrent aux établissements gérés des prestations mutualisées et spécialisées, assurant ainsi la cohérence et l'efficacité de la politique associative. La Direction Générale joue un rôle clé pour « faire vivre » l'Association dans toute sa richesse et sa diversité. Pour Patrick Julien, Directeur Général, « la Direction Générale impulse, coordonne, structure, porte, stimule ! »

Ses missions sont diverses :

- Elle est là pour susciter les innovations et les expérimentations visant à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes et de la participation de leurs familles.
- Elle veille à l'application des politiques publiques, au respect de la législation et de la réglementation en vigueur.
- Elle est l'interlocuteur privilégié des autorités de contrôle et de tarification, des structures institutionnelles et permet aussi de créer un réseau partenarial fort qui s'est traduit notamment par la création de GCSMS, la signature de conventions cadre...
- Elle intervient pour impulser, porter, coordonner des

projets transversaux et créer une synergie entre eux.

- Elle appuie les établissements dans leur mission et assure des fonctions transversales. Elle constitue un pôle de ressources pour les établissements dans les domaines des ressources humaines, de la gestion financière, des systèmes d'information, de la communication, de la qualité...

La Direction Générale est structurée autour de cinq directions derrière lesquelles s'exercent des métiers demandant une forte technicité :

- **La Direction des Affaires Financières et des Systèmes d'Information**

- **La Direction des Affaires Générales**

- **La Direction de la Communication**

- **La Direction des Ressources Humaines**

- **La Direction du Patrimoine**

- **Le Médecin Conseiller Technique**



DIRECTION DU PATRIMOINE ET SERVICES TECHNIQUES

Le patrimoine au service de l'évolution des accompagnements

L'architecture est un levier essentiel dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elle influence directement la qualité des parcours et des pratiques professionnelles. Face à l'évolution des profils et des besoins, les espaces doivent rester adaptables et évolutifs. Anticiper ces transformations est au cœur de l'engagement quotidien de la Direction du patrimoine et des Services techniques.

Pilotage stratégique et développement patrimonial

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique instaurée au sein de la Direction du Patrimoine avec l'arrivée de **Laurine Forchini** en décembre 2024 et de Jean-Marie Vieillescazes en janvier 2025. Cette nouvelle équipe qui a rejoint Alain Boucardey, en étroite collaboration avec les différents sites du Clos du Nid, a permis de renforcer la pertinence des projets et travaux réalisés au sein de l'association :

- **À Grèzes**, la restructuration du site s'est achevée à l'été 2025, assurant l'installation de la direction générale mutualisée du Clos du Nid et de l'A2LFS en novembre.
- **À la MAS d'Entraygues**, les travaux de démolition puis de reconstruction ont pu démarrer au 2^e trimestre 2025 dans le but de créer une unité résidentielle destinée à l'accueil de personnes autistes en situation complexe.
- **Sur le site de l'ESAT la Colagne**, la première phase des travaux de terrassement a été menée au 1^{er} semestre 2025. Avec en parallèle la désignation des entreprises de process industriel, ainsi que les entreprises de travaux destinés à réaliser le bâtiment. Ce projet d'une technicité importante permettra d'accueillir une future blanchisserie industrielle, dans une logique de regroupement des deux sites existants sur le site déjà fonctionnel du pôle bois.
- **A Saint-Germain-du-Teil**, le projet d'espace aqualudique a pu débuter ses travaux à l'été 2025 suite à la désignation des entreprises, dans le but de renforcer l'offre de prestations auprès des personnes accompagnées notamment sur



Chantier MAS Entraygues

des approches sensorielles et d'activités physiques.

- **À la MAS Aubrac**, les autorisations d'urbanisme ont pu être obtenues ce qui a permis de désigner les entreprises et commencer les travaux en septembre 2025 dans le but de rénover les espaces sanitaires et repenser les lieux de vie, dans une logique d'amélioration continue du confort et de la qualité d'accueil.
- **À la Luciole**, le concours d'architecture a conduit à désigner une équipe pluriprofessionnelle pour travailler sur les plans du futur projet de requalification de l'établissement.
- **À l'ancien IME Les Sapins**, occupé temporairement par la direction générale mutualisée, une convention a été conclue



Laurine Forchini

avec Lozère Habitations (SA HLM) en vue de faire réaliser environ 35 logements locatifs sociaux. Le cahier des charges a été travaillé en vue de désigner l'équipe d'architecture à l'horizon 2026.

Parallèlement, les réflexions sur **les études de faisabilité** sont en cours pour les sites de **Costevieille** et du **FAM de Bernades**, afin d'évaluer leur potentiel de transformation ou de rénovation en lien avec l'évolution des besoins.

L'année 2025 démontre aussi que notre procédure d'investissement continue de dynamiser de manière collaborative l'expression des besoins.

Bien que seuls 4 dossiers de consultations aient été lancés, ces derniers représentaient des investissements conséquents, à savoir :

- En février : la requalification des espaces sanitaires de la MAS Aubrac
- De mars à novembre : la construction de la blanchisserie industrielle (process de traitement du linge et construction du bâtiment, phases de négociation).
- En parallèle de mars à octobre : le concours pour la restructuration de la MAS la Luciole.



Chantier blanchisserie

- En juin : le renouvellement de notre adhésion au groupement d'achat en électricité (via le SDEE 48), transfert des données de EDF vers ENGIE. Ce volume témoigne d'une gestion active et structurée des investissements.

Des interventions techniques au service du quotidien

Jean-Marie Vieillescazes, arrivé en janvier 2025 à la tête des services techniques, a piloté et planifié un certain nombre de travaux de rénovation, d'entretien à réaliser pour améliorer le confort, l'accessibilité et la qualité de vie dans les établissements.

En 2025, les équipes techniques ont poursuivi leur engagement en faveur de l'entretien et de l'amélioration des conditions d'accueil dans les établissements. Parmi les réalisations notables figurent :

- L'EATU Maison des Sources qui a fait l'objet d'une rénovation de son niveau rez-de-jardin
- La reprise de plusieurs chambres dans divers établissements (Saint Hélon, Mas Aubrac, Mas Luciole)
- La mise en place de



Chantier espace aquatique

mains courantes sur le site de Saint Hélon

- Les nouveaux locaux de la Direction Générale ont été finalisés (réalisation des travaux de peinture, de menuiserie...)
- Des travaux paysagers importants (coupes et élagages d'arbres) sur le site de Grèzes ont été réalisés par l'équipe technique afin de donner plus de clarté
- Le site de Palherets a également fait l'objet de nombreux travaux pour accueillir les résidents des Mas Entraygues et de Aubrac
- Un travail important de mise en conformité électrique a été réalisé par les électriciens et un suivi systématique des contrôles et des travaux via un Système d'Information spécifique.
- Enfin, plusieurs sessions de formations en interne ont permis aux équipes de différents établissements d'être plus autonomes sur les systèmes de contrôle d'accès des serrures électroniques.

L'année 2026 continue sur une programmation technique riche, articulée autour de projets structurants et d'actions de maintenance concrète.

DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Se préparer au passage à la facturation électronique

La réforme de la facturation électronique prévoit une généralisation progressive pour l'ensemble des entreprises, qu'elles soient ou non assujetties à la TVA. À compter du 1er septembre 2026, toutes les structures devront être en mesure de recevoir des factures sous format électronique réglementaire, tandis que l'émission de factures électroniques sera progressivement étendue, notamment aux PME à partir du 1er septembre 2027.

Un groupe de travail est en place, constitué de comptables d'établissements et de la Direction générale. Son objectif premier est de connaître les différents circuits de circulation et de validation des factures au sein des établissements et de les harmoniser afin de les rendre compatibles au sein d'un logiciel : la réalité du terrain (services concernés, seuils de validation) servira de base à la rédaction d'un cahier des charges prenant en compte les fonctionnements

différents dans les établissements et activités commerciales ainsi que les logiciels actuellement existants de gestion commerciale.

A ce stade, les démonstrations de 5 logiciels ont eu lieu et le choix sera effectué pour une mise en service de la réception des factures en septembre 2026, comme prévu.

Les objectifs poursuivis par cette réforme sont multiples.

Pour l'administration fiscale, l'objectif est de lutter contre la fraude à la TVA grâce à une traçabilité et un contrôle en temps réel. En effet, en ayant recours à une plateforme, les informations présentes sur chacune des factures permettent de simplifier le process, en pré-remplissant la TVA et en saisissant les factures de façon plus automatisées.

Mais la facturation électronique a aussi l'avantage, en interne à une entreprise, de sécuriser et fiabiliser les opérations de facturation en réduisant les erreurs de saisie, en garantissant la conformité réglementaire des factures,

et en assurant leur traçabilité ainsi qu'un archivage sécurisé. Ce qui a incité l'association à déployer une solution de facturation électronique sur l'ensemble des établissements et activités, donc au-delà des seules activités directement concernées que sont les Unités de Production des ESAT et les UP, c'est le fait qu'elle permette de revoir les circuits et l'archivage électronique de l'ensemble des factures.

C'est également le fait qu'elle améliore l'efficacité des processus administratifs et financiers, grâce à l'automatisation des circuits de facturation, à la réduction des délais de traitement (émission et réception) et à la diminution des tâches manuelles à faible valeur ajoutée. Cette évolution permettra aux équipes de se recentrer sur des missions de contrôle et de pilotage.

De plus, **en offrant une vision consolidée** et plus réactive des flux financiers, ainsi qu'une meilleure exploitation des données à des fins d'analyse et de reporting, **la facturation électronique renforce la transparence et le pilotage de l'activité.**



Emmanuelle Trouillet



Yoann Le Rouzic

Elle est également un levier au service du Contrôle de Gestion : au-delà des enjeux de conformité, la facturation électronique constitue un levier important

pour le renforcement du contrôle de gestion. La standardisation et la structuration des données de facturation permettent une meilleure fiabilité des informations financières, une remontée plus rapide de celles-ci, et une lecture plus homogène des flux par établissement. Elle facilite ainsi le suivi, l'analyse des écarts, ainsi que la production d'indicateurs, contribuant à un pilotage budgétaire plus fin et plus réactif.

Ainsi, sur le plan réglementaire, l'Association Le Clos du Nid est aujourd'hui **concernée de manière limitée** par la facturation électronique : seules certaines

activités entrent pleinement dans le champ de l'obligation d'émission, tandis que les autres doivent principalement **se doter d'une plateforme agréée** pour la réception des factures. Néanmoins, il a été décidé de déployer **un logiciel de facturation électronique commun à l'ensemble des établissements**, adossé à une plateforme agréée.

Ce choix structurant s'inscrit pleinement dans cette logique d'harmonisation et de consolidation des données, au service d'une vision globale et transverse de la performance économique de l'Association.

SECURITÉ DES SYSTEMES D'INFORMATION

Vers une organisation plus sécurisée : création du poste de RSSI

Arrivé en septembre 2025, Tomas Barbe est Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) pour le Clos du Nid et l'A2LFS.

La Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) vise avant tout à protéger les données, quel que soit leur type, ainsi que les systèmes utilisés au quotidien par les salariés. Elle contribue également à garantir la continuité d'activité et à prévenir les erreurs, pannes, dysfonctionnements ou attaques.

Ce renforcement est devenu indispensable face à une augmentation significative des cybermenaces qui touchent aujourd'hui toutes les organisations y compris les hôpitaux, EHPAD et associations. Si la cyberattaque massive de l'hôpital de Dax en 2021 reste dans toutes les mémoires,

de nombreuses structures ont pu déjà faire face à du phishing (hameçonnage) ou des ransomwares (rançongiciels). Les risques externes, et internes du reste (erreurs humaines, perte de matériel...), sont nombreux. Sans dispositif de SSI structuré, les conséquences peuvent être majeures : interruption d'activité, atteinte aux données personnelles des salariés et des usagers, dégradation de la réputation, pertes financières et surcharge de travail pour les équipes.

Depuis son arrivée, Tomas Barbe pilote plusieurs chantiers structurants :

- modernisation de l'architecture informatique et du parc,
- gestion des identités,
- mise en place de sauvegardes et d'un Plan de Continuité et de Reprise Informatique (PCRI),
- pilotage des projets



Tomas Barbe

informatiques,

- sensibilisation et accompagnement des équipes,
- élaboration d'un corpus documentaire,
- amélioration des processus et mise en conformité réglementaire.

La mise en place de ce service s'inscrit ainsi dans une démarche globale de sécurisation, visant à garantir un fonctionnement fiable, sécurisé et pérenne de nos activités.

LE SERVICE PRODUCTION CULINAIRE

La production culinaire en 2025 : organisation, qualité et développement

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue et structurante pour le service de production culinaire de l'association, avec un volume global de 201 038 repas produits répartis entre deux cuisines centrales : 31 596 repas à Marvejols (cuisine des 4 Vents) et 169 442 repas à Saint-Germain-du-Teil. Cette dynamique s'est accompagnée de transformations organisationnelles majeures, d'un développement des activités et d'un renforcement des engagements en matière de qualité, d'inclusion et de durabilité.



Maxime Pinot

Dès le début d'année, le service s'est inscrit dans des actions de visibilité et de valorisation de son savoir-faire, notamment avec la participation au **SIRAH* en janvier**. Le développement de l'activité s'est poursuivi tout au long de l'année avec des temps forts, tels que des prestations traiteur d'envergure : **Assises du**

Handicap à Mende en mai, Journée du volontariat en novembre...,

témoignant de la reconnaissance croissante de la qualité des prestations proposées.

Sur le plan organisationnel, **la cuisine de Saint-Germain-du-Teil** a connu une évolution importante.

La mise en place, dès janvier, d'un fonctionnement reposant sur **deux responsables de production distincts (secteurs chaud et froid)** a permis de renforcer la continuité de service, d'améliorer la coordination des équipes et d'optimiser les processus de production. En parallèle, une simplification des menus a été opérée avec la mise en place de deux offres principales : **un menu standard et un menu régime**, intégrant l'ensemble

des besoins spécifiques. Cette rationalisation a permis d'améliorer la lisibilité, la qualité et l'efficacité de la production.

L'évolution vers un fonctionnement de type ESAT a induit des évolutions :

dans une démarche d'inclusion des travailleurs en situation de handicap, un travail significatif a été mené sur l'adaptation des supports de production (documents et étiquettes), notamment via la mise en place d'un code couleur par établissement, facilitant l'identification et sécurisant les pratiques. Des ajustements matériels ont également été réalisés afin d'améliorer les conditions de travail et de favoriser l'autonomie des agents.

Dans cette même logique d'autonomisation, la mise en place d'une navette autonome pour les résidences constitue une avancée notable. Les travailleurs de l'ESAT, formés à la conduite, assurent désormais

* Salon international de la restauration, de l'hôtellerie, et de l'alimentation

eux-mêmes certains transports de personnes et de marchandises, renforçant leur implication dans la chaîne logistique et leur montée en compétences.

Un effort important en matière de formation. En 2025, **deux cuisiniers ont obtenu leur qualification de moniteurs d'atelier**, consolidant le dispositif d'accompagnement, avec deux autres formations prévues en 2026. **La cuisine de Marvejols (4 Vents)** s'est distinguée par le développement significatif de son activité traiteur, avec une vingtaine de prestations réalisées sur l'année. Ces interventions, tant internes qu'externes, ont permis de valoriser les compétences des équipes et de mobiliser différents métiers de l'ESAT, notamment lors d'événements de grande ampleur. Cette activité constitue désormais un levier de développement stratégique pour le service.

Sur le plan sanitaire, l'année a été marquée par l'obtention, en juin 2025, de l'agrément sanitaire pour les activités en froid de la cuisine de Saint-Germain-du-Teil, attestant de la conformité des installations et des pratiques. Dans la continuité, une demande d'agrément pour le chaud a été déposée en septembre 2025 et a été obtenue début 2026, confirmant la solidité des démarches engagées.

Enfin, le service a poursuivi ses engagements en matière de développement durable et d'approvisionnement responsable. Dans le cadre de la loi EGalim, la part de produits conformes est passée de 19 % à environ 30 %, malgré un contexte d'augmentation des coûts. Cet effort sera poursuivi. L'achat d'un



À la foire de Langogne

bovin sur pied lors de la foire de Langogne, le 5 avril, illustre cette volonté de renforcer les circuits courts et la qualité des approvisionnements.

Cette initiative, associée à la mise en place du tri sélectif à Saint-Germain-du-Teil, s'inscrit dans une démarche globale de responsabilité environnementale.

Visite des équipes au SIRAH de Lyon



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Faire rayonner le Clos du Nid par des temps forts fédérateurs

En 2025, la Direction communication du Clos du Nid a poursuivi son engagement au service de la visibilité et de l'attractivité de l'association. Au-delà de ses missions quotidiennes, elle a affirmé une orientation forte : faire des événements de véritables leviers de rayonnement, en s'inscrivant pleinement dans des dynamiques collectives d'envergure. Cette année a ainsi été marquée par une participation active à plusieurs temps forts structurants, préfigurant l'ambition portée pour 2026 autour des 70 ans de l'association.

En 2025, la Direction de la communication du Clos du Nid a poursuivi son action au service de la visibilité, de la cohérence et du rayonnement de l'association. Son rôle s'est articulé autour de plusieurs axes

complémentaires : valorisation des actions des établissements et services, accompagnement des projets institutionnels, animation des outils de communication et renforcement de la visibilité du Clos du Nid au sein de son

environnement partenarial.

Au quotidien, le service a contribué à :

- la production de contenus (supports institutionnels, relations presse...) valorisant les initiatives et projets structurants des établissements;
- l'animation des supports numériques et print (site internet, réseaux sociaux, publications...);
- l'accompagnement des directions et des services dans leurs besoins de communication ;
- la structuration de l'image et du discours institutionnel, en cohérence avec les valeurs portées par l'association.

Au-delà de ces actions récurrentes, l'année 2025 a confirmé une orientation forte : **concevoir et accompagner des événements comme leviers de rayonnement et de mise en réseau**. Cette mission, désormais centrale, vise à positionner le Clos du Nid comme un acteur engagé, visible et moteur dans le champ du handicap.

Une mission phare : créer des événements pour faire rayonner l'association

L'année 2025 a été marquée par l'organisation de deux

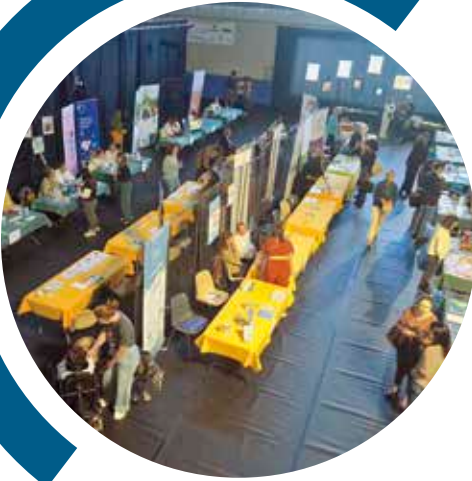


Présentation du DSP
lors du salon Résolutions

temps forts portés par l'A2LFS, au cours desquels le Clos du Nid a pleinement pris part.

Les 50 ans de la loi du 30 juin 1975 : valoriser un héritage et réaffirmer les engagements

La participation du Clos du Nid à cet événement anniversaire a permis de s'inscrire dans une démarche de mémoire et de projection. En contribuant



activement à cette journée, l'association a participé à la mise en lumière d'un texte fondateur pour les droits des personnes en situation de handicap, tout en réaffirmant son engagement en faveur de l'inclusion, de la dignité et de l'innovation. Cet événement a constitué un temps fort de reconnaissance, mais aussi un levier pour nourrir les réflexions internes et renforcer le sentiment d'appartenance autour de valeurs partagées.

Le Salon Résolutions : faire réseau et donner à voir la richesse des actions

Le Salon Résolutions a constitué un second temps fort majeur, en rassemblant les acteurs du handicap autour d'une ambition commune : mieux coopérer pour améliorer les parcours de vie. Ce type d'événement a permis de

renforcer la visibilité du Clos du Nid, présent sur la partie stand du salon et lors des différentes tables rondes, de consolider son inscription dans les réseaux territoriaux, et de contribuer à une image dynamique, innovante et ouverte sur son environnement.

Une dynamique tournée vers 2026 : préparer les 70 ans du Clos du Nid

Les actions menées en 2025 s'inscrivent pleinement dans une perspective plus large : **la préparation des 70 ans du Clos du Nid en 2026**. Cet anniversaire constituera un temps fort majeur pour l'association, avec l'organisation de nombreux événements et moments de valorisation.

L'expérience acquise en 2025, notamment à travers la participation aux événements structurants en lien avec les 100 ans de l'A2LFS, a permis :

- de consolider les compétences internes en matière d'organisation et de coordination d'événements ;
- de renforcer les partenariats et les modes de coopération ;
- de poser les bases d'une programmation ambitieuse pour 2026.

Ainsi, la mission de création

LES 70 ANS DU CLOS DU NID EN 2026, UN ANNIVERSAIRE QUI CONSTITUERA UN TEMPS FORT MAJEUR POUR L'ASSOCIATION, AVEC L'ORGANISATION DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS ET MOMENTS DE VALORISATION.

Les 50 ans de la Loi Handicap de 1975



La MAS d'Entraygues au salon Résolutions

d'événements ne se limite plus à des actions ponctuelles : elle s'inscrit désormais dans une stratégie globale de rayonnement, au service de la reconnaissance du Clos du Nid, de la valorisation de ses acteurs et de la promotion de ses valeurs. Une dynamique qui contribue pleinement à faire des temps forts à venir, et notamment des 70 ans de l'association, **un vecteur de visibilité, de mobilisation et de fierté collective.**



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Entre tension des ressources humaines et transformation des organisations : un défi majeur pour le secteur médico-social

Face à une moindre disponibilité de main-d'œuvre et à des attentes professionnelles en pleine mutation, le secteur de l'aide à la personne doit profondément repenser ses modes d'organisation. En Lozère, où le chômage structurellement bas accentue les tensions, l'Association poursuit ses efforts pour renforcer l'attractivité de ses métiers, améliorer les conditions de travail et stabiliser ses équipes. Entre innovations organisationnelles, investissements structurants et quête de sens au travail, l'enjeu est désormais double : fidéliser les professionnels et garantir la qualité de l'accompagnement sur le long terme.

Ces dernières années, une évolution générale et rapide de notre société a impacté de manière massive nos possibilités de recours à la Ressource Humaine qui est devenue plus rare, plus exigeante et qui plus est « *nomade* ». Alors que de nombreux secteurs d'activités de production de biens ou de prestations de service bénéficient d'évolutions technologiques (mécanisation, robotisation,

numérisation, intelligence artificielle...) afin de répondre aux enjeux actuels de moindre disponibilité de main d'œuvre qualifiée ou non, notre secteur d'activité reste principalement dépendant de la Ressource Humaine pour mener à bien sa mission d'aide à la personne.

Si au niveau national le taux d'emploi vacant depuis mi-2024 diminue du fait que les entreprises s'adaptent à ce nouveau contexte en mettant en place des alternatives à la pénurie et en réorientant leur activité du fait de l'incertitude économique, la situation reste, malgré tout, très tendue à notre niveau puisque le taux de chômage au sein du département de la Lozère reste très bas, atteignant un taux considéré comme structurel.

Ainsi, en 2025 l'Association a poursuivi ses actions en faveur de l'« Attractivité » de nos métiers en participant activement

aux différentes campagnes de promotion des métiers du soin et de l'accompagnement, et plus particulièrement au niveau local en lien avec les services du Conseil Départemental en charge de la mise en œuvre de la stratégie globale d'« Attractivité » de notre territoire qui concerne tant le maintien que l'accueil de populations en lien avec France Travail et l'ARS Occitanie.

D'autre part, l'année 2025 a été l'année de la consolidation des évaluations de nouvelles organisations du travail et de la consolidation des nombreux projets plus transversaux initiés précédemment qu'ils soient en lien direct avec l'accompagnement ou qu'ils soient matériels, notamment pour rappel, avec la mise en œuvre de projets architecturaux qui concernent les 3 Maisons d'Accueil Spécialisées (Entraygues, Luciole et Aubrac) avec l'objectif double de l'amélioration de l'habitat des personnes accueillies mais aussi l'amélioration



Karl Rougé

des conditions de travail de l'ensemble des professionnels.

En effet, en dehors de l'aspect architectural, les actions initiées en faveur de l'amélioration des conditions de travail ont visé plus particulièrement nos organisations sur ces 3 établissements au travers la mise en place de nouvelles modalités qui se veulent pérennes afin aussi d'apporter une stabilité profitable à tous.



Le service emploi lors de différentes actions menées sur le territoire



Les objectifs relatifs à ces organisations ont été, de moins « consommer » et moins dépendre du recours au personnel en Contrat à Durée Déterminée (CDD) afin de réduire notre taux de rotation du personnel

qui a des conséquences négatives à tous les niveaux tant pour les usagers que pour les équipes de professionnels dites « permanentes ».

Il s'agissait aussi de prendre en compte des attentes nouvelles, diverses et très différentes entre chaque individu pour trouver un juste milieu dans la mise en place de nouvelles organisations plus adaptées à ce nouveau contexte sociétal. Il s'agissait aussi de poursuivre le travail relatif à la reconnaissance de l'identité métier propre à chaque fonction, pour tenter de

répondre à la « *quête de sens* » dans son activité professionnelle chère aux nouvelles générations de professionnels.

Si le niveau des conditions de travail, l'accès à la formation continue et diplômante, les possibilités de mobilité interne et les avantages sociaux au sein du Clos du Nid sont déjà connus et reconnus. En 2026, le travail autour de nos organisations telles que précisées précédemment devra se poursuivre plus largement et sur l'ensemble des structures de l'Association avec ces mêmes objectifs.

Par conséquent, ce flux génère potentiellement une forme d'instabilité et de perte de cohésion pour tout ce qui concerne le travail d'équipe et l'inscription de la mise en place de nouvelles orientations dans la durée, c'est pourquoi l'enjeu futur pour les années à venir sera aussi et surtout de stabiliser ce taux.

Même si nous réussissons à maintenir nos effectifs de professionnels au global, c'est-à-dire nos taux d'encadrement, le flux important d'entrées et de sorties génère une hausse très significative du taux de rotation du personnel, en toute logique lié au recours important au personnel en CDD, mais aussi par les mouvements concernant aussi les personnels en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) puisque ces 5 dernières années, ce sont 363 nouveaux collaborateurs qui ont été intégrés et 663 depuis 2012.

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

2025 : une année de structuration et de coopération au service des parcours

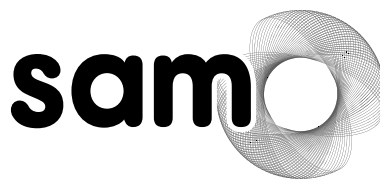
L'année 2025 a été marquée par une dynamique de développement et de coopération renforcée pour le Service des Affaires Générales (SAG) qui a pour rôle de soutenir les évolutions structurantes de l'action du Clos du Nid. Appui aux parcours, renforcement des coopérations territoriales, développement de facilitations de l'action auprès des usagers, structuration d'une politique des achats, confortation de la sécurité et enfin poursuite de la construction de la démarche qualité ont été les actions majeures du Services des Affaires Générales en 2025.

Soutien aux Parcours des personnes vivant avec un Handicap

Le SAMO et la Communauté 360 ont poursuivi leur objectif commun : **faciliter les parcours des personnes en situation de handicap et renforcer la lisibilité des ressources territoriales**. Il a été noté une augmentation notable des sollicitations mais aussi de la complexité des situations.

La C360 a recensé 103 demandes en 2025, soit une progression de 91 % par rapport à 2024. SAMO et C360 ont confirmé leur rôle de facilitateurs de parcours en s'appuyant sur les besoins des bénéficiaires et sur une forte dynamique partenariale. L'année témoigne d'une visibilité accrue des dispositifs et d'une confiance renforcée des usagers et de leurs proches. Une orientation plus adaptée a été possible grâce à un travail s'appuyant sur un réseau d'organismes médico-sociaux et de droit commun tels que

France Travail ou France Services. La mobilisation des acteurs du territoire et l'organisation d'événements tels que le salon Résolutions (à Montrodan en octobre 2025) ont renforcé la connaissance mutuelle entre partenaires et favorisé l'émergence de solutions adaptées



aux situations rencontrées. Le SAMO a affirmé son identité à travers la création d'un logo, le déploiement d'outils de communication, le partage d'informations auprès des professionnels et la participation aux événements territoriaux favorisant une meilleure transparence et facilitant le parcours des futurs usagers.

Cette dynamique collective témoigne d'une synergie entre le SAMO et la Communauté 360, bien

que leur périmètre d'actions soit différent, tous deux engagés dans une même ambition : sécuriser les trajectoires d'accompagnement, renforcer les collaborations et garantir un accompagnement holistique et accessible pour les personnes en situation de handicap et leurs proches avec une ferme volonté de réduire les démarches administratives pour les bénéficiaires.

Structuration de l'action du Clos du Nid

Pour soutenir cette dynamique de développement, l'association a poursuivi en 2025 la structuration de ses fonctions qui contribuent à renforcer l'efficacité et la pertinence de l'organisation au profit des usagers.

Le service achats a débuté un travail autour de la construction d'une politique d'achat associative. Cette démarche vise à harmoniser les pratiques, analyser les dépenses et sécuriser les procédures. Ainsi, la création d'une nomenclature des familles

d'achats répertoriée sous forme de cartographie permet de recenser les besoins des établissements, identifier les postes de dépenses et faciliter les appels d'offres groupés pour répondre toujours au plus près des besoins des bénéficiaires (usagers comme salariés).

Diverses consultations ont été réalisées sur l'année, notamment avec le renouvellement du marché des transports et des véhicules, ainsi que le transfert du marché d'électricité vers un nouveau partenaire. En parallèle, les travaux conduits dans le cadre de la commission de priorisation des systèmes d'information ont permis d'identifier et de développer de multiples outils pour améliorer la gestion des établissements et de la gouvernance : outil de contrôle de gestion, retranscription vocale ou encore le développement de la facturation électronique.

Ces évolutions s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue, partagée par le service qualité. Après un bilan satisfaisant suite à la finalisation des évaluations HAS des MAS et ESAT du Clos du Nid, 2025 a été marquée par le lancement d'un logiciel venant soutenir la démarche qualité à l'échelle associative qui se veut ergonomique et facilitateur. Piloté par un comité pluridisciplinaire, ce projet vise à faciliter l'accès à l'information, améliorer le pilotage des évaluations et à favoriser la mutualisation des pratiques entre établissements. Une logique de retour d'expérience a également été mise en place. Il a été décidé d'identifier plusieurs établissements pilotes chargés d'expérimenter l'utilisation du logiciel et d'adapter leurs pratiques. Ces retours constitueront une impulsion pour les établissements concernés mais aussi un capital

expérientiel pour l'ensemble des structures qui vont en bénéficier dans les années à venir. De même, le service sécurité a continué l'actualisation des dDocuments Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui sera intégré au logiciel qualité. Un suivi a notamment été effectué autour des commissions de sécurité pour vérifier que les obligations ont bien été réalisées et que les observations émises par les organismes de contrôle puissent être levées.

En outre, la prévention et la formation des professionnels ont continué à être un axe important de l'action du service sécurité. Chaque établissement a bénéficié des formations incendie et de sauveteur secouriste du travail afin de renforcer les compétences des équipes en cas de situation d'urgence. Dans une logique de prévention des risques professionnels, le réseau PRAP 2S a continué à être soutenu pour accompagner les soignants à avoir de bonnes pratiques de manutentions et favoriser l'autonomie des usagers lorsque cela est possible. Une collaboration avec un établissement scolaire a été engagée dans le cadre de l'accueil d'étudiant permettant de soutenir la démarche de prévention et de formation.

Mieux accompagner aujourd'hui et demain (perspectives 2026)

Les objectifs de 2026 pour le SAG seront de maintenir son agilité à répondre au soutien aux parcours des personnes vivant avec un handicap. Le déploiement du SAMO Enfance constituera une étape importante pour consolider l'accompagnement des parcours dès le plus jeune âge. Dans la logique d'aller vers, la C360 continuera également à



Yohan Peyrouse

soutenir les personnes en situation de handicap, en portant une attention particulière aux aidants.

L'année 2026 sera marquée par la consolidation de la politique d'achats associative, l'élaboration d'un plan triennal d'investissement et la préparation de nouveaux marchés. La démarche qualité poursuivra sa structuration avec la poursuite du déploiement du logiciel et l'accompagnement des équipes face aux évolutions réglementaires, notamment dans le cadre de la protection des données et des transformations numériques telles que l'IA sous forme d'une Charte sécurisant l'utilisation de cet outil par des professionnels. Dans la même logique, le service sécurité a pour ambition de poursuivre les formations auprès des professionnels et s'assurera que les DUERP soient intégrés dans le logiciel.

À travers ces projets, l'association confirme son engagement à apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins des personnes accompagnées, objectif au cœur de tous les services, y compris ceux qui pourraient paraître éloigner de la personne accompagnée.

DU TERRAIN À LA RECHERCHE, DE WASHINGTON À MARVEJOLS :

Itinéraire d'un médecin qui a contribué à ouvrir le médico social lozérien aux méthodes innovantes

Du pèlerinage de Lourdes aux laboratoires du NIMH* de Washington, des amphithéâtres de Sherbrooke ou Montpellier, aux établissements lozériens, le Pr Jean-Philippe Boulenger a bâti sa carrière en se laissant guider par l'opportunité de belles rencontres, une insatiable soif de découverte et un immense sens de l'ouverture.

Aujourd'hui médecin référent du Clos du Nid et de l'A2LFS, le Professeur Jean-Philippe Boulenger revient sur un parcours international dense, sur une arrivée en Lozère née d'une amitié forte et sur les transformations

engagées au sein des associations. Modeste, il minimise volontiers son rôle, mais il a bel et bien été l'un des moteurs de ce virage dans l'accompagnement dont il entrevoit désormais de nouvelles perspectives, toujours plus innovantes.

1. Aux origines d'une vocation singulière

Quand les chemins de vie dessinent une carrière

Lorsque le Pr Jean-Philippe Boulenger raconte ses débuts, il commence par une petite introspection : « *Comment m'est venue la vocation de médecin ? Je ne sais pas. Et pour la psychiatrie ? Encore moins. Et comment j'en suis arrivé au handicap ?* »

Et pourtant, les jalons étaient là, posés dans l'intime. Une grand-mère lourdement handicapée après un AVC. Un petit frère emporté par une méningite à l'âge de cinq ans. Deux blessures familiales qui marquent une vie, même lorsqu'on refuse d'y voir une causalité directe.

Issu d'une famille sans tradition médicale, il envisage un temps d'autres voies – journaliste, diplomate, anthropologue. Mais une expérience va orienter son parcours : **son engagement, dès 1967, comme brancardier au pèlerinage de Lourdes.**

Alors qu'il fête l'obtention de son baccalauréat, deux amis



* NIMH : National Institute of Mental Health, Institut national de la santé mentale

Jean Philippe Boulenger à Lourdes en 1974



l'embarquent dans cette aventure, fondatrice dans son parcours.

« J'y suis allé chaque année durant toutes mes études de médecine. C'est là que j'ai réellement approché la maladie et le handicap. Était-ce déjà le signe de ma vocation ? »

Chaque année, il y retourne. D'abord comme brancardier, puis comme jeune médecin pour accompagner des enfants et des adolescents. Dans ce contexte où la souffrance physique se mêle aux épreuves familiales, on lui confie une mission : écouter les mères, souvent seules face au handicap. Il découvre une humanité intense, partage leurs doutes, leur fatigue, leur courage. Il comprend alors que ces femmes lui apportent autant, sinon plus, qu'il ne leur apporte lui-même.

« Je réalise aujourd'hui que mon expérience à Lourdes a été finalement plus importante que je ne l'imaginais », confie-t-il.

Des stages déterminants et le basculement vers la psychiatrie

C'est sans doute ce contact précoce avec le grand handicap à Lourdes, qui l'amène à choisir, pour son premier stage d'externat, un service de rééducation spécialisé dans les infirmités motrices cérébrales (IMC). Une immersion immédiate dans le handicap sévère, qui ouvre déjà chez lui des réflexions allant bien au delà de la seule clinique : qualité de vie, prise en charge globale, perspectives de progrès. À cette époque, il s'imaginait se diriger vers la pédiatrie.

Mais un stage réalisé dans un service de psychiatrie alors très

novateur -résolument médical et rééducatif, à contre courant de la psychanalyse dominante- le séduit profondément. Cette expérience décisive l'oriente finalement vers la psychiatrie.

Lorsqu'il débute dans cette spécialité, il rencontre, toujours à Lourdes, une pédiatre accompagnant des enfants IMC. Elle l'invite à assurer quelques vacances au sein d'établissements au sein desquels elle exerçait.

« J'ai commencé par une ou deux vacances par semaine, dans ce qu'on appellerait aujourd'hui des FAM ou des MAS. Avec le recul, ce n'est sans doute pas un hasard si je me retrouve aujourd'hui au Clos du Nid ! »

Londres : la découverte des thérapies cognitivo-comportementales

À la fin de son internat, le Pr Pierre Deniker ⁽¹⁾, médecin chef du service dans lequel il exerçait à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, lui propose un poste de chef de clinique. Comme le poste tarde à se libérer, il demande alors une bourse de recherche et part à l'Institut de Psychiatrie de Londres. C'est là qu'il découvre ce dont on ne lui a jamais parlé durant ses études : **les thérapies cognitivo-comportementales (TCC)**.

Son voisin de bureau, le Pr Isaac Marks ⁽²⁾, l'initie à ces thérapies comportementales, particulièrement pertinentes lorsqu'elles sont appliquées aux troubles anxieux ; son sujet d'étude.

« J'étais venu pour un stage en psychopharmacologie. Je suis

(1) Pr Pierre Deniker : Médecin Psychiatre, il a été membre de l'Académie nationale de médecine. Il a collaboré avec le psychiatre Jean Delay sur une classification des médicaments psychotropes. Il a travaillé sur le premier neuroleptique, découvert en décembre 1950 par Henri Laborit et testé par Paul Guiraud, et fut le premier à utiliser cette molécule dans le traitement des psychoses.

(2) Pr Isaac Marks : Les recherches de Marks ont porté sur le traitement de l'anxiété, des troubles phobiques, obsessionnels-compulsifs et sexuels ; les interactions entre les médicaments et la psychothérapie comportementale. Il a développé un programme de formation de psychothérapeutes comportementaux destiné aux infirmiers.

Lors d'un symposium international à l'Académie de Médecine au côté du Pr Zarifian



reparti avec un nouveau regard sur les traitements psychiatriques ! »

Washington : quatre années au cœur de la recherche mondiale

Le poste parisien ne se libère toujours pas. Il obtient une nouvelle bourse, cette fois pour rejoindre l'**Institut National de Santé Mentale (NIMH)** à Washington, l'un des centres de recherche médicale les plus prestigieux au monde.

Il va mener des recherches cliniques et expérimentales centrées sur les troubles anxieux, et plus particulièrement sur les effets de la caféine chez les personnes anxieuses. Au NIMH, des travaux approfondis étaient conduits sur les récepteurs cérébraux des benzodiazépines (comme le Valium). Un laboratoire de recherche fondamentale y étudiait en détail la réactivité et les propriétés de ces récepteurs, ainsi que les molécules susceptibles d'agir sur eux et

d'influencer la régulation des émotions. Il va s'intégrer à une clinique spécialisée dans les troubles anxieux sévères et assurer la prise en charge de patients. Ces quatre années américaines sont décisives : elles l'installent dans une dynamique internationale et nourrissent durablement sa vision de la psychiatrie, fondée sur l'évaluation, la rigueur scientifique et l'innovation.

Retour en France, puis au Canada : construire, transmettre, innover

En 1984. Retour en France. Le Pr Edouard Zarifian⁽³⁾ l'invite à le rejoindre comme médecin psychiatre et Responsable de la Clinique d'Anxiété et du Groupe de Recherche et d'Explorations Fonctionnelles en Psychiatrie du **service hospitalo-universitaire du CHU de Caen**. Il intègre également **l'INSERM et devient directeur de recherche en 1990**.

Ils créent la première clinique française spécifiquement dédiée aux troubles anxieux.

Il y mène des travaux sur les modifications cognitives qui surviennent chez les personnes en état d'anxiété intense. L'unité s'appuie alors sur des techniques d'imagerie cérébrale parmi les plus innovantes de l'époque : la "caméra à positons", qui mesurait l'activité des différentes régions du cerveau après injection d'un traceur radioactif. Ces données permettaient de comparer le fonctionnement cérébral de patients anxieux à celui de sujets non anxieux, et ainsi d'identifier les zones impliquées dans la genèse et la régulation des émotions.

Lors de son séjour à Londres, il avait fait la connaissance d'un collègue canadien qui, régulièrement, l'invitait à le rejoindre au Canada. Comme Jean-Philippe Boulenger cherchait un poste universitaire -perspective qui ne se présentait pas à Caen- **il accepte une proposition à Sherbrooke. La faculté de médecine y jouissait d'une réputation remarquable, notamment pour son expertise en pédagogie médicale.**

Là-bas, l'enseignement reposait sur une approche innovante : améliorer la formation des médecins en les confrontant directement à la clinique, puis en les amenant à effectuer une recherche bibliographique ciblée à partir de ce qu'ils observaient, plutôt que d'apprendre de manière théorique et exhaustive les maladies les unes après les autres.

Les examens eux-mêmes reflétaient cette pédagogie : les étudiants étaient placés face à des « *patients simulés* », jouant des scénarios très codifiés, et devaient

(3) Pr Edouard Zarifian est connu pour ses ouvrages alertant sur les intérêts des laboratoires pharmaceutiques et les dangers de l'utilisation systématique de substances chimiques tels les psychotropes en place de traitements plus humanistes prenant en compte la personne du malade.

mener l'entretien clinique comme en situation réelle. Tout reposait sur la pratique, l'analyse, et la capacité à mobiliser les connaissances au bon moment et non sur l'accumulation de savoirs théoriques.

Sept années à Sherbrooke qui furent une expérience d'enseignement exceptionnelle.

Montpellier : une terre d'accueil qui ouvrira la voie à la Lozère

En 1997, le Président du Comité national des universitaires en psychiatrie en France lui propose un poste à Montpellier. Il se rend sur place avec sa famille pour une visite. Alors qu'ils vivaient

encore sous la neige canadienne, ils découvrent à Montpellier les amandiers en fleurs ! L'histoire prestigieuse de la faculté de médecine de Montpellier, la douceur du climat et l'accueil chaleureux qui leur est réservé pèsent fortement dans la décision. Lui et son épouse savaient qu'ils ne souhaitaient pas passer le reste de leur vie au Québec.

Séduits par la ville et par les perspectives professionnelles, il accepte donc un **poste de Professeur des universités et de Praticien hospitalier**, puis devient **Chef du Service Universitaire de Psychiatrie de l'Adulte au CHU de Montpellier**.

2- L'arrivée en Lozère et au Clos du Nid : de l'amitié à l'engagement

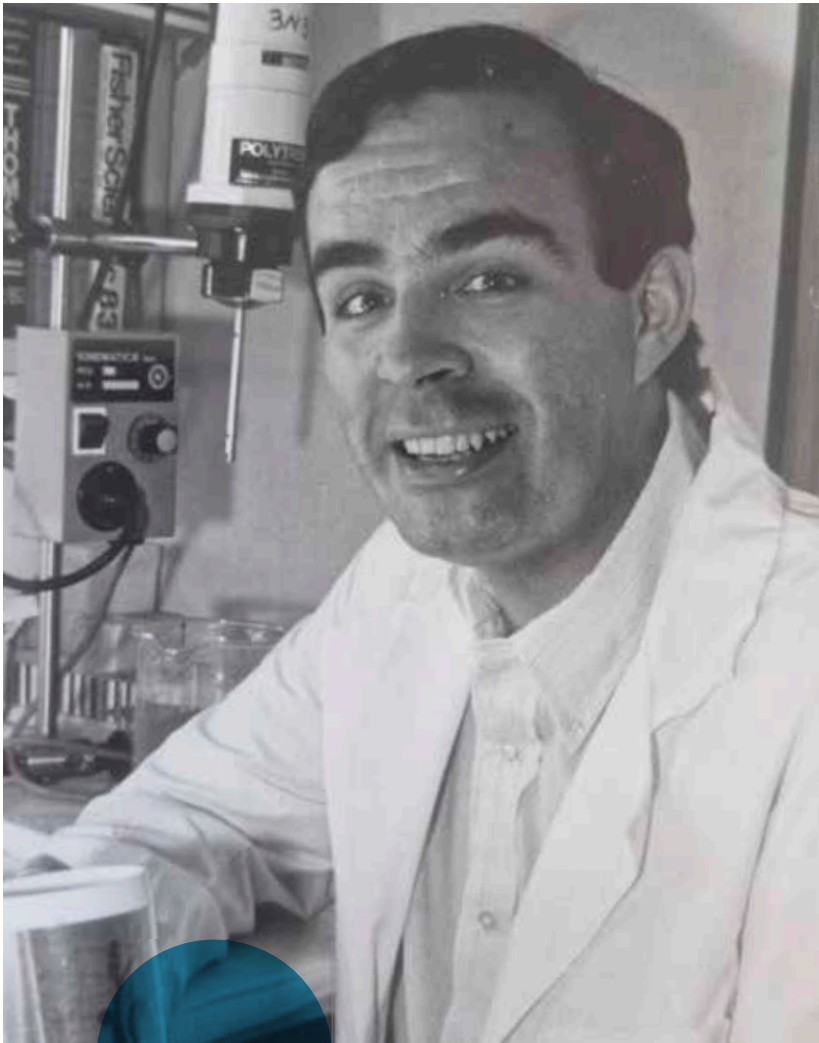
Une fin de carrière universitaire ... qui s'ouvre sur de nouvelles vocations

À Montpellier, **il se lie d'amitié avec le Pr François Blanc**. Celui-ci l'invite - très rapidement ! - en Lozère. Le couple tombe sous le charme et achète une maison près de La Canourgue.

La rencontre avec Jacques Blanc se fait tout aussi rapidement et scelle la suite : **en 2008, il rejoint le Conseil d'administration du Clos du Nid et de l'A2LFS**.

Durant ses années d'engagement au sein du Conseil d'administration, il fait la connaissance du Dr Georges Saulus, alors médecin référent de l'Association, avec qui il échange beaucoup. Lorsque le Dr Saulus quitte ses fonctions, au moment même où la carrière universitaire du Professeur Boulenger touche à sa fin, Jacques Blanc lui propose naturellement de lui succéder en 2015. La transition s'effectue alors en toute continuité.

Les débuts sont pour lui « *un véritable apprentissage* ». Il découvre que siéger au Conseil d'Administration ne suffit pas à comprendre le fonctionnement concret d'une association de cette envergure. Le grand handicap, qu'il avait connu au tout début de sa carrière, lui paraît alors lointain. Cependant, il bénéficie d'un accueil très positif auprès des professionnels et du Directeur Général, M. Sébastien Pommier, ouverts aux idées nouvelles. Il doit tout réapprendre : comprendre la réalité du handicap dans toutes ses dimensions. **Il se sent parfois démuné : comment articuler ce qu'il peut apporter**



Au NIMH à Washington

avec les problématiques concrètes que lui transmettent les équipes ?

Un objectif s'impose rapidement : aller au delà de l'accompagnement du quotidien. Sur ce point, le Président Blanc et lui-même partagent la même vision : **une institution médico-sociale doit certes assurer aux personnes handicapées la vie la plus harmonieuse possible et respecter leur citoyenneté, mais elle doit aussi, chaque fois que cela est possible, leur permettre de progresser, ou du moins de mieux affronter leur handicap.**

3- Venir en appui et amorcer de nouvelles voies : des projets structurants

Apporter de nouvelles approches thérapeutiques : Montessori, les TCC

Sa philosophie est simple : se demander ce qui peut être utile, en complément de ce qui existe déjà. Il n'a jamais prétendu révolutionner quoi que ce soit. Son approche consiste plutôt à valoriser le travail accompli et à encourager l'ouverture vers de nouvelles dimensions susceptibles de contribuer à la progression de certains résidents et, ceci, sans remettre en cause les compétences déjà existantes. Au cours de sa carrière à

Montpellier, il découvre la **méthode Montessori** et en perçoit immédiatement le potentiel pour les personnes présentant des troubles cognitifs. Souhaitant adapter cette approche au champ du handicap, il reprend contact avec ses collègues montpelliérains afin d'explorer la possibilité de transposer les principes Montessori -jusqu'alors principalement utilisés avec les personnes âgées- à des publics présentant des difficultés cognitives d'origine non gériatrique. Ensemble, ils réfléchissent, expérimentent, structurent une démarche, puis engagent progressivement la formation des équipes.

Il voit dans cette méthode, centrée sur l'auto-détermination et la place active de la personne, un levier essentiel pour redonner du sens à l'accompagnement et de l'autonomie aux résidents.

Aujourd'hui encore, il est convaincu de la nécessité de poursuivre ces formations, dans l'esprit de continuité et d'ouverture qui a guidé son action. La même dynamique est d'ailleurs à l'œuvre pour la remédiation cognitive, qu'il contribue également à développer dans certains établissements. Dès son arrivée, il souhaite

aussi introduire une autre voie thérapeutique : **les thérapies cognitivo comportementales (TCC)**, qu'il connaît et pratique depuis longtemps. Il constate rapidement qu'elles pourraient bénéficier à un certain nombre de résidents.

L'importance de l'évaluation

Introduire les TCC signifie aussi **introduire la notion d'évaluation** :

non pas se contenter d'un diagnostic posé en amont, mais comprendre les facteurs multiples qui influencent le handicap fonctionnel. Pour lui, l'évaluation doit être portée autant par les équipes que par les médecins. Ce changement de perspective implique un travail important, notamment auprès des psychologues. Il est alors fortement soutenu par M. Patrick Julien, Directeur Général actuel de l'Association ; ce qui permet de redonner pleinement sens et légitimité à la fonction psychologique au sein des établissements. Son implication dans le recrutement de ces derniers permet par ailleurs d'intégrer progressivement des neuropsychologues, indispensables pour objectiver la nature des troubles cognitifs et affiner les évaluations.

Amplifier les dynamiques, coordonner, s'ouvrir à l'extérieur

À son arrivée, il contribue au développement de plusieurs projets déjà amorcés sur le pôle enfance, notamment celui portant sur **la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. Les équipes étaient déjà

Une note d'humour qui en dit long

Lorsqu'il annonce au Pr Deniker, qu'il part pour les USA, ce dernier l'interroge : « *Mais qu'allez-vous apprendre aux États-Unis que vous n'avez pas déjà appris chez moi ?* » Le jeune médecin qu'était alors Jean Philippe lui répond : « *L'anglais, Professeur !* » Cette réplique, à la fois fine et spontanée, résume bien l'homme : une intelligence vive assortie d'une note d'esprit subtile et élégante.



engagées dans un processus de formation ; il s'attache à amplifier cette dynamique, et les établissements atteignent aujourd'hui un niveau solide et reconnu dans ce domaine.

Il joue également **un rôle de coordination essentiel entre les établissements et les médecins psychiatres**. Ceux-ci interviennent ponctuellement sur des problématiques cliniques précises, mais sa présence garantit la cohérence d'ensemble. Il assure le lien entre les praticiens, les structures et la direction, facilitant un dialogue entre pairs et renforçant la continuité de la prise en charge.

Enfin, il s'investit fortement dans **l'ouverture vers le milieu universitaire**, convaincu qu'un lien constant avec la recherche, la formation et l'innovation est indispensable pour dépasser le cadre parfois trop fermé du médico-social.

C'est notamment le cas des travaux menés par Emmanuelle Hym sur le vieillissement et les chutes en collaboration avec l'équipe universitaire du **Dr Stéphanie Miot au CHU de Montpellier**. C'est également le cas d'un projet de doctorat sur l'approche Montessori mené en collaboration avec la faculté de psychologie de l'Université Paul Valéry à Montpellier. À travers ces actions, il cherche à ouvrir des perspectives, à enrichir les pratiques, et à offrir aux personnes accompagnées des outils nouveaux pour progresser, mieux vivre leur handicap et exercer leur autodétermination.

4- Perspectives...

Lorsqu'il imagine ce que pourrait être le Clos du Nid dans dix

ans, il exprime d'abord une préoccupation majeure : la raréfaction des médecins et notamment des psychiatres. Selon lui, cette diminution progressive est inévitable et **obligera les structures médico-sociales à repenser leur organisation**.

Des dispositifs comme Handiconsult pourront prendre le relais pour certains besoins d'ordre médical, mais cette évolution pose aussi la question du rôle accru des psychologues. Les formations universitaires vont déjà dans ce sens : la place des psychologues s'élargit, leur champ d'action se diversifie, et il est convaincu que leur rôle deviendra central dans les années à venir.

Dans cette perspective, il insiste sur l'importance de maintenir, et même de renforcer, les liens avec l'université. Le médico-social constitue encore un terrain trop peu exploré par le milieu académique, alors que la prévalence du handicap reste élevée dans le pays. Ouvrir davantage les établissements à des stagiaires, notamment psychologues, est pour lui essentiel : cela facilitera les futurs recrutements, tout en offrant un cadre d'apprentissage riche et attractif. Cette ouverture

nourrit aussi la recherche, dans un contexte où certains domaines, comme la génétique, connaissent un essor considérable. Les explorations génétiques deviendront de plus en plus fréquentes, avec sans doute de nouvelles compréhensions des handicaps. Il estime indispensable de s'y préparer.

Vers un nouveau chapitre

Il évoque également la relation déterminante qu'il entretient avec Jacques Blanc. Sa présence au Clos du Nid lui est directement liée : ils partagent des valeurs essentielles d'humanisme, mais aussi une curiosité commune et une capacité rare à s'ouvrir à ce qui vient de l'extérieur. Leur collaboration s'est toujours appuyée sur une confiance réciproque et sur une détermination, chez l'un comme chez l'autre, à toujours chercher à voir plus loin et à anticiper l'avenir avec clairvoyance.

Enfin, avec simplicité et humour, il reconnaît qu'il lui faudra bien, un jour, tourner la page. Il aspire à disposer de plus de temps pour lire, écouter de l'Opéra, voyager et savourer le plaisir de revenir en Lozère, ce territoire qu'il a adopté et où il se sent, désormais, pleinement chez lui.



Formation remédiation cognitive des équipes de MAS avec Florian Gros-Balthazard, neuropsychologue



The background is a solid medium green color. It features several overlapping geometric shapes: a large, light green circle that is mostly centered; a smaller, dark green circle that overlaps the right side of the larger circle; and several thick, dark green arcs that sweep across the top and left sides of the frame, creating a sense of depth and movement.

**LA CULTURE
AU COEUR
DES ACTIONS**

LA CULTURE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS : des actions qui donnent du sens

Au Clos du Nid, l'année 2025 s'est inscrite dans une dynamique forte d'ouverture culturelle. À travers une diversité d'actions artistiques, les établissements affirment une volonté d'offrir aux personnes accompagnées des espaces d'expression adaptés, tout en renforçant leur inscription dans la vie citoyenne. Ces initiatives témoignent de l'importance de la culture comme vecteur d'épanouissement, de lien social et de reconnaissance.

Dans les établissements du Clos du Nid, les actions culturelles occupent une place croissante et essentielle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elles ne relèvent pas uniquement du loisir ou de

l'animation : elles constituent un véritable levier d'expression, de développement personnel et d'inclusion, au croisement du social, de l'éducatif et du soin.

La participation à la vie culturelle est aujourd'hui reconnue comme un droit fondamental et un facteur d'épanouissement. Elle contribue au bien-être, renforce l'estime de soi et favorise les interactions sociales, en permettant notamment d'améliorer la communication, l'expression et le sentiment d'appartenance. Dans ce cadre, les initiatives culturelles menées au sein des établissements s'inscrivent pleinement dans une démarche d'accompagnement global, visant à valoriser les capacités des personnes et à soutenir leur pouvoir d'agir.

Comme le souligne Patrick Julien, ces actions s'inscrivent dans plusieurs dimensions

complémentaires. Il évoque d'abord « *la culture sous l'angle occupationnel* » : travailler la matière, créer, expérimenter. Cette dimension artistique, proche de l'art thérapie, permet à chacun de produire, d'oser, de se confronter à un geste créatif et surtout de « *réaliser une œuvre d'art* ». Pour des personnes qui ont parfois une faible confiance en elles, cette expérience est déterminante : « *on domine la matière* », et, ce faisant, on reprend aussi une forme de pouvoir sur soi-même.

Mais la culture est aussi un formidable vecteur de communication. Patrick Julien rappelle que « *par la création de l'œuvre, même ceux qui ont peu de vocabulaire ou peu de conceptualisation peuvent communiquer* ». L'acte artistique devient alors un langage à part entière : un moyen d'entrer en relation avec les autres, mais aussi avec l'extérieur. Cet aspect



rejoint les constats issus de nombreuses études qui montrent que les activités artistiques facilitent le développement de la communication et des compétences sociales, y compris chez des publics ayant des difficultés d'expression verbale.

Certaines pratiques, comme le théâtre ou le cinéma, ouvrent encore d'autres perspectives. « *C'est la découverte qu'on peut être quelqu'un d'autre* », explique Patrick Julien. Il parle du « *paradoxe du comédien* », cette capacité à devenir un autre sans se perdre soi-même. Pour des personnes dont les parcours sont parfois marqués par des fragilités et un manque d'estime de soi, cette expérience est



posé sur elles, elles peuvent paradoxalement se montrer plus libres, plus spontanées, et « *arriver à être excellentes naturellement* ».

Ces expériences ont également un impact significatif sur les professionnels.

Les éducateurs, en particulier, découvrent les personnes accompagnées sous un autre jour. « *Ils les voient de façon différentes et perçoivent leur capacité créatrice* », souligne Patrick Julien. Les actions culturelles deviennent alors un support précieux pour la relation éducative : elles permettent de dépasser les représentations liées au handicap, d'identifier des ressources nouvelles et d'enrichir les projets personnalisés. Dans les établissements, ces démarches participent plus largement à la dynamique collective : elles favorisent le

lien social, ouvrent l'institution sur son environnement et contribuent à une meilleure qualité de vie. En s'appuyant sur des partenariats culturels ou sur des initiatives internes, elles permettent de créer des espaces d'expression, de rencontre et de reconnaissance.

La dossier qui suit propose de recenser et de valoriser la diversité de ces actions menées au sein des établissements du Clos du Nid. Ateliers artistiques, projets de création, sorties culturelles, résidences d'artistes ou encore spectacles : autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement des équipes et du potentiel des personnes accompagnées.

Au fil de ces expériences, une conviction se confirme : la culture est bien plus qu'un support d'activité. Elle est un outil d'accompagnement à part entière, qui permet à chacun d'exister pleinement, de s'exprimer et de trouver sa place dans le collectif.



particulièrement forte : « *c'est une mise en abyme de soi, une mise en perspective de soi* ». Sur scène, les inhibitions tombent, le regard des autres se transforme, et la personne peut révéler des compétences insoupçonnées. Souvent habituées au regard

FAM DE BERNADES

Du street art au... land art

Témoignage de Mireille Cayroche, ergothérapeute au FAM



On propose un atelier peinture depuis des années au foyer, et à un moment donné, j'ai eu envie de diversifier d'où l'idée du street art. On a d'abord montré aux résidents ce qu'était le street art, à travers des vidéos, puis on s'est lancés comme on a pu : peinture à la bombe, avec ou sans pochoir. C'est une technique très différente de ce qu'on fait habituellement. Mais chacun s'y est investi pleinement.

Le projet s'est conclu par un séjour de deux jours dans l'Allier, avec la visite du site de Lurcy-Lévis, un lieu artistique singulier et immersif. Installé dans un ancien hôtel désaffecté, ce vaste ensemble a été entièrement investi par des artistes urbains : pas moins de 120 chambres ont été transformées en œuvres uniques, chacune proposant un univers visuel différent. Fresques monumentales, graffs,

installations plastiques se déploient également à l'extérieur, faisant du site un véritable parcours artistique à ciel ouvert, où le street art s'exprime librement et à grande échelle.

Au départ, ce projet était mené avec les participants de l'atelier peinture, sans objectif d'exposition. Le lien avec le « 48ème de Rue » concernait plutôt le théâtre. Et puis, quand les équipes du festival sont venues voir notre travail, on leur a montré nos créations et ils ont accepté de les exposer. Ça s'est fait assez naturellement, sans que ce soit prévu au départ.

Quand je suis arrivée au foyer il y a 32 ans, j'avais mis en place des activités manuelles assez variées, mais j'ai vite vu que la peinture était ce qui intéressait le plus de monde. Depuis, je fais évoluer les projets pour ne pas m'épuiser et pour garder une dynamique. J'essaie d'embarquer de nouveaux collègues, de nouveaux résidents, et de proposer régulièrement autre chose.

En 2026, on part vers des projets plus diversifiés et davantage tournés vers l'extérieur. On travaille avec l'école et la mairie de Chanac sur du jardinage, on a fabriqué et

décoré des jardinières, et on va participer au fleurissement du village. On va maintenant partir sur le land art, avec l'idée de créer des œuvres éphémères, de les photographier et de les exposer au « 48ème de Rue ». On aimerait aussi proposer un atelier land art en direct sur place.

Ce que j'apprécie dans les activités culturelles, c'est cette liberté : il n'y a pas de consignes rigides, chacun s'exprime comme il le souhaite. En même temps, ça les canalise, parce qu'on travaille en petits groupes, dans des temps bien posés. Il y a aussi toute la dimension de valorisation : ils sont fiers de ce qu'ils font, surtout quand il y a une exposition ou une sortie au bout. Et ça, c'est important, autant pour eux que pour nous.



FAM DE BERNADES

Du théâtre pour s'exprimer

Témoignage de Laura Loudcher, psychologue au FAM

En 2024, nous avons monté un premier atelier d'expression, qui a évolué en atelier théâtre en 2025, puis s'est poursuivi en 2026. Cet atelier est co-animé par Mireille et moi-même : Mireille apporte la dimension artistique, tandis que je travaille davantage la partie théâtrale et expressive.

En juin 2025, deux membres du « 48ème de rue » sont venus assister à une restitution de notre travail. Nous avons présenté une petite saynète, et un photographe est venu capturer ces moments. Les photos ont ensuite été exposées à la maison du festival. Dans la même dynamique, nous menions également un projet de street art, ce qui nous a permis de proposer une décoration dans la ville à partir des productions de l'atelier peinture.

Dans le cadre des 18 ans du « 48ème de rue », nous avons initié une convention de partenariat. Nous avons travaillé sur la décoration autour du thème de la majorité, en explorant « les âges de la vie ». Les participants ont créé des personnages représentant différents moments de l'existence. Ce projet s'est construit de manière croisée entre les ateliers artistiques de Mireille et mon travail autour de l'expression et des trajectoires de vie.

Chaque année, nous profitons aussi des spectacles du festival : nous assistons à un spectacle du « in » et partageons un moment convivial sur place.

En 2026, l'atelier théâtre est devenu un atelier pérenne, avec neuf résidents présents chaque jeudi. Ce travail s'inscrit dans une continuité : la psychologue précédente animait déjà des ateliers théâtre, et nous avons souhaité maintenir cette orientation autour de l'expression. Il s'agit d'un véritable travail de fond :

comment accompagner des personnes présentant des déficiences ou de l'autisme dans la construction d'une forme d'expression ?

Cette année, nous travaillons à partir du conte de « Blanche-Neige ». Ma réflexion porte notamment sur la manière dont la communication alternative peut soutenir la mémoire et la compréhension pour enchaîner des scènes. Je m'interroge aussi sur la façon de favoriser l'expression chez des personnes



non verbales. J'aborde le théâtre par une approche corporelle : être présent, entrer dans le jeu, expérimenter. La dimension ludique est essentielle. Nous travaillons ensuite l'imitation, la rencontre avec l'autre, puis nous introduisons progressivement un espace scénique et la notion de public. Depuis janvier, nous proposons un cadre où chacun peut s'engager à son rythme : ceux qui le souhaitent peuvent entrer en scène et jouer une saynète.

Je m'appuie souvent sur des supports visuels, comme des photos ou des tableaux, qui prennent peu à peu vie à travers le jeu. L'objectif est de permettre à chacun de trouver sa manière d'exister dans l'espace scénique et dans la relation à l'autre.

FOYER DE VIE L'HORIZON

Des cours de musique qui donnent le tempo

Témoignage de Dider Honot, professeur de batterie au Conservatoire de Lozère



Je donne des cours de musique tous les mardis, principalement en batterie, percussions et basse. Cela fait deux ans que j'ai repris ces cours. Auparavant, un autre enseignant assurait ces ateliers à Marvejols, et les résidents du foyer se déplaçaient jusqu'à sa salle de cours. Depuis ma reprise, je viens directement au foyer pour leur donner les cours, ce qui facilite leur participation.

Le groupe est composé de cinq élèves : Paul, Roberto, Nicolas, Marc et Benoît. Comme je suis enseignant au Conservatoire de la Lozère, ils font pleinement partie des 800 élèves du conservatoire.

J'ai fait le choix de les faire travailler tous ensemble, plutôt que séparément comme cela se faisait auparavant. Chacun passe à tour de rôle sur l'instrument, pendant que les autres participent en battant le tempo ou en accompagnant. Ils jouent aussi ensemble, en fonction des facilités de chacun, et je m'adapte à leurs capacités. Ce travail collectif est très enrichissant. Ils apprennent à s'écouter, à s'entraider et à progresser les uns grâce aux autres. Certains réussissent des choses que d'autres ont plus de mal à faire, et cette complémentarité crée une vraie dynamique de groupe. Ils s'encouragent, se corrigent entre

eux et cela les fait avancer. Je constate également qu'ils prennent beaucoup de plaisir : ils adorent le cours et ne sont jamais en retard ! Nous travaillons d'abord sur des rythmes corporels, avant d'aller progressivement vers des sonorités musicales plus complexes. L'apprentissage se fait étape par étape, dans une progression adaptée à chacun.

Chaque année, nous préparons un spectacle. L'an dernier, nous avons organisé une représentation en interne, ouverte aux résidents et à quelques familles. Cette année, nous sommes passés à une autre échelle avec un spectacle le 4 juin à la salle polyvalente de Saint-Germain-du-Teil. Cet événement, ouvert à tous, réunit l'ensemble des élèves de l'école de musique, et les résidents du foyer y sont pleinement intégrés.

Lors du spectacle, chacun a joué individuellement pendant quelques minutes, puis ils ont tous joué ensemble. Nous avons également proposé un duo entre Roberto et Nicolas, pendant que les autres accompagnaient le rythme.

Au-delà de l'aspect artistique, la batterie est un excellent outil pédagogique. Elle permet de travailler la coordination et la motricité, puisque les quatre membres sont sollicités simultanément, avec des rythmes différents. C'est un exercice exigeant, mais aussi très libérateur, qui permet de se défouler et de s'exprimer pleinement.

FAM ET FOYER DE VIE SAINT HÉLION

De la bibliothèque de Marvejols à la création d'un kamishibai

Témoignage de Chantal Sidoine, animatrice au service activités adaptées de l'établissement



Avec ma collègue Christelle Torroja, nous animons notamment un atelier conte. Nous avons d'abord mis en place un projet autour de la bibliothèque, en lien avec un objectif d'inclusion, mais aussi de maintien et de développement des capacités des résidents. En effet, certains savent lire, d'autres non. L'idée est donc double : permettre à ceux qui lisent de continuer à pratiquer, et ouvrir l'accès à la lecture pour les autres, par d'autres biais que les lettres, notamment grâce aux images, aux pictogrammes ou aux supports audios.

Nous nous rendons ainsi à la bibliothèque une fois par mois. Comme tout le monde, nous avons une carte et nous empruntons des livres. Ensuite, nous les lisons ensemble ou individuellement. Nous avons aussi découvert les livres audio, qui permettent de travailler l'écoute, la patience

et la concentration, tout en stimulant l'imagination.

Face à l'enthousiasme des résidents, nous avons souhaité aller plus loin. À la bibliothèque, nous avons créé un lien avec l'équipe, et notamment avec Agnès. Ensemble, nous avons mis en place un rendez-vous trimestriel : elle se déplace au foyer pour venir raconter des contes, ce qui a donné naissance à notre atelier conte.

Nous avons également découvert le format kamishibai, un théâtre de papier d'origine japonaise. Ce support est particulièrement adapté, car les images sont visibles en continu pendant que le texte est lu au dos. Cela facilite l'attention, puisque les participants n'ont pas besoin d'attendre que l'on tourne une page pour associer l'image au récit.

Très vite, les résidents ont eu envie de créer leur propre histoire. Le conte Pierre et le Loup a particulièrement plu, notamment en version audio. Nous avons donc choisi de nous en inspirer pour construire notre propre récit en kamishibai. Ce projet s'enrichit de toutes nos expériences. Lors d'un atelier à la bibliothèque animé par un auteur, nous avons découvert des techniques de création autour du pastel et de la découpe papier. Nous avons intégré ces idées dans notre démarche. Le projet vient vraiment des résidents eux-mêmes, et c'est ce qui fait toute sa richesse. Aujourd'hui, un groupe

de six à sept résidents est engagé de manière régulière, avec d'autres qui participent ponctuellement. Nous en sommes actuellement à l'écriture du texte. À chaque séance, nous reprenons l'histoire, et chacun la reformule avec ses propres mots, ce qui stimule la mémoire et l'imagination. Ceux qui le peuvent participent aussi à la mise en forme sur ordinateur.

Nous envisageons d'aller encore plus loin en créant un lien avec l'imprimerie de l'EA AFLPH-Le Coloz, en lien avec un résident qui y a travaillé. L'idée serait de visiter les lieux, puis d'y faire imprimer notre création. Ce projet permet vraiment de faire des passerelles entre différents univers.

Au total, nous allons réaliser une dizaine d'images pour notre kamishibai. Ensuite, la bibliothèque est prête à exposer notre travail, et pourquoi pas à nous accompagner pour le présenter dans les écoles. C'est un projet collectif, évolutif, et profondément porteur de sens, où chacun trouve sa place et peut s'exprimer à sa manière.



FAM ET FOYER DE VIE SAINT HÉLION

De la danse pour bouger et s'ambiancer !

Témoignage de Christelle Guers, professeur de danse

J'interviens auprès des résidents à raison d'1h30 par semaine, avec ceux qui souhaitent participer. J'ai commencé il y a 20 ans au sein de l'établissement, ce qui m'a permis de suivre l'évolution des résidents sur le long terme.

Je propose différents types de danse, en m'adaptant aux capacités et aux envies de chacun. Pour les plus jeunes ou ceux qui ont besoin de se défouler, je privilégie la danse debout. Pour les personnes ayant moins de mobilité, je propose de la danse assise. Certains comprennent très bien les consignes, d'autres moins, donc j'alterne entre des chorégraphies plus structurées et des moments de danse libre. Mon objectif est vraiment de m'ajuster à chacun et à leur état du moment.

La participation n'est jamais obligatoire : chacun vient quand il en a envie et quand il se sent en capacité de le faire. Malgré cela, le groupe reste très stable, car les résidents aiment beaucoup cette activité et prennent plaisir à y participer. Je reste aussi attentive à leur condition du jour : s'il fait trop chaud, on peut simplement écouter de la musique ; s'ils sont fatigués ou moins en forme, nous faisons davantage de pauses. Le groupe est très varié, avec des personnes âgées de 40 à 75 ans, présentant des profils différents. Mes séances sont structurées en plusieurs temps. Nous commençons par un moment plutôt "défoulatoire", où les résidents peuvent s'exprimer,

raconter leur semaine, dans une dynamique de groupe conviviale. Nous formons un cercle, nous avançons, nous reculons, et cela crée une vraie complicité. Ensuite, il y a un rituel très attendu : la danse de la chenille, que tout le monde réclame à chaque séance. Après une pause, nous travaillons une danse chorégraphiée. Pour certaines chorégraphies, il a fallu beaucoup de temps pour que le groupe se les approprie, mais aujourd'hui je suis très fière du résultat.

En fin de séance, nous abordons un thème en lien avec le moment de l'année, comme Noël ou la Saint-Valentin. Cela nous permet de proposer des danses à deux ou des mises en situation différentes. Nous terminons toujours par un temps plus calme, assis, puis par un moment convivial où nous fêtons les anniversaires.

Je travaille à partir de styles et de musiques variés : danses traditionnelles, musiques des années 80, ou encore thèmes festifs. Par exemple, pour le carnaval, nous dansons sur de la samba, et à Halloween, je leur propose de venir vêtus de couleur orange pour participer à l'ambiance. Une fois par an, j'organise un grand rassemblement au Roucou, avec tous les établissements où j'interviens ainsi que l'école du Massegros. Chaque année, nous choisissons un thème : en 2025, c'était Noël ; ensuite, ce sera le

carnaval... Je décore la salle et j'invite tous les participants.

Chaque établissement présente alors une danse devant les autres, préparée en amont à partir de plusieurs musiques que je propose en lien avec le thème. C'est un moment très valorisant pour les résidents, qui peuvent montrer leur travail préparé tout au long de l'année devant un public.

La journée se poursuit avec un petit spectacle que je leur offre : cela peut être un groupe folklorique, de country, un cracheur de feu, et cette année, nous avons accueilli le Père Noël. Pour terminer, chaque établissement apporte un gâteau, et nous partageons tous ensemble un moment convivial.



FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL

De Marvejols au Musée Soulages

Ateliers artistiques animés par Antoinette Filippi



Depuis près de dix ans, un lien singulier s'est tissé entre le musée Soulages de Rodez et le foyer de vie Lucien Oziol de Marvejols. Un partenariat patient, construit au fil des rencontres, des visites et des expérimentations artistiques, qui a trouvé cette année une nouvelle expression lors d'une journée pas comme les autres.

Le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, le musée a accueilli un atelier créatif inédit, placé sous le signe des « regards croisés » et des « mondes partagés ». Pour l'occasion, les habitudes ont été bousculées : ce ne sont pas les médiateurs du musée qui guidaient les participants, mais bien des résidents du foyer Lucien Oziol et des jeunes de l'Institut médico-éducatif du Puits de Calès, à Millau. Douze « médiateurs d'un jour » ont ainsi accompagné une

vingtaine de visiteurs dans la réalisation d'une œuvre originale. Le thème ? Concevoir sa « cabane du bonheur », inspirée de l'univers d'Agnès Varda, dont l'exposition temporaire avait été découverte quelques semaines auparavant. Matériaux détournés, objets recyclés, briques de lait transformées en mini-architectures : autour d'une grande table, chacun a pu laisser libre cours à son imagination.

Car cet atelier n'était pas improvisé. Il est le fruit de trois mois de préparation, marqués par des visites, des échanges et des temps de création dans les établissements. Ensemble, les participants ont réfléchi à ce que signifie « habiter » : un lieu, un espace, un monde, qu'il soit réel, affectif ou symbolique. Mais au-delà de la technique ou du thème, c'est bien l'esprit de la rencontre qui a marqué les esprits. « *Que les animateurs soient des jeunes en situation de handicap, cela ne change rien* », confie une participante venue avec sa fille. « *Ils expliquent très bien, c'est naturel. Tout le monde se mélange.* »

Cette évidence, presque désarmante, est au cœur du projet. Loin des postures, l'atelier a permis de renverser les regards, de valoriser des compétences souvent invisibles et de créer une véritable expérience de partage. Ici, chacun a trouvé sa place, non pas en fonction de son statut, mais de sa capacité à transmettre, imaginer et accompagner.

Ce travail commun s'inscrit dans une relation plus ancienne entre le foyer et le musée. Depuis l'ouverture de l'établissement ruthénois, les résidents participent régulièrement aux visites des expositions. Au fil du temps, ils ont développé un regard sensible et averti sur les œuvres, au point que l'univers de Pierre Soulages leur est devenu familier.

En 2023, cette relation a même pris une dimension symbolique forte. Les résidents ont choisi de créer un livre mêlant gravures et haïkus, qu'ils souhaitaient offrir à l'artiste. Si Pierre Soulages, disparu quelque temps avant, n'a pas pu recevoir ce cadeau, le geste témoigne de la profondeur du lien tissé avec son œuvre : un dialogue artistique, humble et sincère. Plus récemment, cette dynamique s'est prolongée avec la création d'une « cabane à plumes », installée dans la serre du foyer. Née à la suite de la visite de l'exposition consacrée à Agnès Varda, cette œuvre collective a elle aussi inspiré l'atelier du 3 décembre, dont quelques photographies étaient exposées sur les murs du musée.

Entre Marvejols et Rodez, entre institutions médico-sociales et lieu culturel, les passerelles se multiplient. Et si la distance géographique reste la même, les frontières, elles, semblent peu à peu s'effacer. Au musée Soulages, le temps d'un atelier, les rôles ont été inversés. Mais peut-être est-ce surtout le regard qui a changé.

EATU LA MAISON DES SOURCES

Des artistes à résidence

Témoignage de Roxane Rivzi, Metteur en scène de la Compagnie Le Plateau des Sources Rouges



Dans le cadre du dispositif "Culture Santé, Handicap et Dépendance", soutenu par la DRAC et l'ARS, nous avons mené un premier projet en 2023 avec le spectacle Utopie 24, une création immersive construite à partir d'une histoire imaginée avec les résidents de la Maison des Sources. Les voix étaient enregistrées, et les décors entièrement fabriqués par les participants. Forts de cette expérience, nous avons renouvelé l'aventure en 2025 avec un nouveau spectacle : *Au bord du monde*.

Ce projet réunit sur scène des comédiens professionnels, des personnes en situation de handicap accueillies à l'EATU, ainsi que des professionnels de l'établissement, tous impliqués dans le processus de création. Il s'accompagne également d'une exposition photographique retraçant les répétitions. *Au bord du monde* s'inspire du destin de migrants européens au début du XXe siècle, en attente à

Ellis Island avant une éventuelle entrée aux États-Unis. Ce « *rêve américain* » est pour nous un prétexte : il permet d'aborder des thèmes universels comme l'attente, l'espoir, le courage, le découragement, la solidarité ou le rejet. Au fond, la pièce parle surtout de la rencontre avec l'autre, et de ce que ces échanges révèlent de nous-mêmes.

Le spectacle a été créé à la suite d'une résidence de deux semaines au sein de l'établissement, et présenté à la salle polyvalente de Marvejols. Les comédiens, âgés de 19 à 75 ans, formaient un groupe d'une dizaine de personnes, aux côtés de deux professionnels et de plusieurs éducateurs. Nous avons très vite effacé les barrières entre statuts pour créer une véritable troupe. Chacun a contribué à inventer son personnage, son langage, ses attitudes. Il n'y avait pas de texte à apprendre, afin d'éviter toute mise en difficulté : tout reposait sur le

jeu, les relations, les situations.

Avec la compagnie, nous défendons un théâtre « *hors normes* », hors des cadres classiques, en travaillant avec des publics dits « non ordinaires ». Cette démarche est née d'une première expérience marquante en milieu psychiatrique, qui a profondément transformé notre vision du théâtre. Depuis, nous cherchons à créer des projets où l'humain est au cœur, bien au-delà des codes traditionnels.

À la Maison des Sources, nous avons trouvé un accueil exceptionnel et des personnes très engagées. Certains participants avaient déjà pris part au projet précédent, comme Damien, qui avait joué dans *Utopie 24*. Cette nouvelle expérience lui a permis de mieux comprendre ce qu'implique le métier de comédien, mais aussi de trouver sa place autrement dans un projet artistique. Pour d'autres, c'était un véritable défi personnel : une participante, très hésitante au départ, s'est finalement engagée jusqu'au bout, tandis qu'un ancien proviseur s'est pleinement investi dans un rôle inattendu de mafioso sicilien.

Aujourd'hui, "*Au bord du monde*" poursuit son chemin : nous souhaitons le développer dans un autre département en version intergénérationnelle, en mêlant habitants, personnes âgées et publics issus de l'immigration. Car au fond, même si le théâtre reste du théâtre, il est, pour nous, avant tout au service de quelque chose de profondément humain.

IME PRO SITE LE GALION

De la radio et des voix qui s'affirment

Témoignage d'Aurélien Noblan, moniteur éducateur au sein de l'IMEpro

J'ai déjà eu l'occasion de mener un projet radio lors d'une précédente expérience au SMR pédiatrie à Antrenas, où nous avons créé une émission musicale avec des jeunes. Ils faisaient des recherches en amont, puis présentaient un artiste ou un morceau à l'antenne. À l'IMEpro, pour lancer ce projet et susciter leur intérêt, j'ai choisi de m'appuyer également sur la musique, qu'ils apprécient particulièrement. Nous avons donc commencé par une première émission centrée sur ce thème. Progressivement, l'idée est d'élargir le format pour proposer des émissions plus variées, structurées autour de plusieurs chroniques.

Aujourd'hui, nous développons différentes rubriques : une chronique musicale où deux jeunes présentent un morceau, une chronique humour autour des blagues, et même une chronique rap, dans laquelle un jeune a écrit et interprété son propre texte. Nous avons également lancé une chronique « prévention ». Cette idée est née après le visionnage du film TKT, qui aborde la question du harcèlement. À partir de ce support, les jeunes ont exprimé des mots et des ressentis — comme la peur ou le danger — qui nous ont permis de construire ensemble une chronique dédiée à ce sujet. L'objectif est de poursuivre cette démarche sur d'autres thématiques, en s'appuyant à chaque fois sur un film ou un documentaire comme point de départ. J'ai également souhaité associer l'Unité d'Enseignement au projet, notamment autour

de la réalisation d'interviews. Les jeunes vont commencer par interviewer Joël, éducateur technique spécialisé en cuisine au restaurant d'application de l'IMEpro. À terme, l'idée est aussi d'aller à la rencontre de professionnels extérieurs. Cela implique tout un travail en amont : choisir une personne, la contacter, prendre rendez-vous, préparer des questions et mener l'entretien. Sans forcément s'en rendre compte, les jeunes développent ainsi leurs habiletés sociales à travers une activité ludique et concrète.

Nous réfléchissons aussi à créer une émission sous forme de dialogue entre un jeune de l'IME et un adulte d'ATOM, autour d'un thème choisi. Par exemple, les réseaux sociaux pourraient être un sujet intéressant, avec des points de vue différents à confronter. Nous avons donné un nom à l'émission : 1/Promixte. Les jeunes ont également participé à la création du logo et du générique. Pour ce dernier, je leur ai demandé de me donner des références de films, et j'ai construit un habillage sonore à partir de leurs propositions.

Nous travaillons sur ce projet le mercredi, jour où les jeunes n'ont pas d'activités imposées. C'est un temps dédié, où ils font des recherches, rédigent leurs textes puis enregistrent dans la continuité. Je veille à m'adapter aux capacités de chacun : par exemple, une jeune ayant des difficultés à s'exprimer oralement a tout de même pu participer, en enregistrant mot par mot.

Concernant la régularité des émissions, nous sommes encore en phase de construction. Certaines chroniques deviendront sans doute des rendez-vous fixes, tandis que d'autres évolueront au fil des envies et des idées.

Ce projet repose sur une dynamique collective. J'ai impliqué plusieurs professionnels : l'Unité d'Enseignement pour les interviews, les éducateurs techniques pour alimenter les rubriques, les éducateurs pour accompagner les jeunes dans la rédaction, et même l'infirmière, pourrait être amenée pourquoi pas à intervenir sur les contenus liés à la prévention. Au-delà de la radio, c'est un véritable outil éducatif : à travers une activité plaisante et valorisante, les jeunes apprennent à s'exprimer, à écouter, à structurer leur pensée et à entrer en relation avec les autres.



FOYERS D'HÉBERGEMENT / ATOM / SATELI

De l'atelier aux événements : quand la création prend l'air

Témoignage de Bruno Denouette, moniteur éducateur à ATOM



Avec ATOM (Atelier Occupationnel Marvejolais), nous sommes impliqués depuis de nombreuses années dans le Marveloz Pop Festival et le carnaval pop à Marvejols, organisé par l'association Les Formicables. Je suis moi-même bénévole depuis les débuts, ce qui a facilité les premiers liens. Même si notre participation existe depuis longtemps, le partenariat est officiellement structuré depuis environ trois ans.

Notre collaboration repose principalement sur la création de décors. Selon les années, ce projet mobilise différents ateliers d'ATOM : couture, poterie, peinture... Par exemple, une association de couture est intervenue pour réaliser de grands éléments colorés au crochet, destinés à être suspendus et à habiller

les rues du centre-ville. C'est Fanny, éducatrice, qui coordonne ce travail collectif.

Chaque édition du carnaval s'organise autour d'un thème. En 2024, sur le thème du western, nous avons fabriqué des tipis et le teaser (un petit film d'annonce). En 2025, sur le thème de la science-fiction, les résidents ont imaginé et conçu une lune, une météorite et d'autres éléments décoratifs. Ces projets mobilisent une grande partie des personnes accompagnées, sur plusieurs mois. Les créations ne s'arrêtent pas là : elles sont souvent réutilisées et transformées pour d'autres événements, comme le festival Môme au cœur. Depuis quatre ou cinq ans, nous participons également à la réalisation des décors de ce festival, en prenant part à toutes les étapes : fabrication, installation, puis découverte des spectacles.

Nous avons aussi collaboré avec le festival Fest'OC. À cette occasion, une troupe venue de Lodève avait conçu la structure d'un oiseau géant. À ATOM, nous l'avons habillé avec différents tissus, avant de participer à une déambulation en ville. En amont, un professionnel est venu travailler avec les résidents sur la chorégraphie, si bien que le jour J, ce sont eux qui ont porté et animé la structure dans l'espace public.

À l'origine, notre objectif était simplement de proposer des activités occupationnelles aux résidents, autour de la couture,

de la peinture ou de la création artistique. Mais très vite, une question s'est posée : comment valoriser ce qu'ils produisent ? C'est ce qui nous a poussés à nous rapprocher de ces festivals et à inscrire leur travail dans des événements ouverts au public.

Aujourd'hui, ces partenariats sont pleinement ancrés, et ATOM est identifié comme un acteur à part entière de ces manifestations culturelles. En retour, les résidents sont invités à partager des moments conviviaux avec les bénévoles et à profiter des spectacles. On est ici dans une dynamique d'inclusion très concrète, où chacun contribue et trouve sa place. Depuis quelques années, nous développons également de nouveaux projets, notamment autour de la réalisation d'un film, pour continuer à explorer d'autres formes d'expression et de valorisation.



FOYER LA COLAGNE / ATOM / SATÉLI

Des films qui méritent de trouver leur public

Animé par David Garcia, metteur en scène à La Compagnie du lézard

Depuis cinq ans, l'atelier théâtre organisé par le Pôle travail et habitat inclusif du Clos du Nid, dans le cadre des dispositifs ATOM et Sateli, et animé par David Garcia de La Compagnie du Lézard, explore des thématiques spécifiques telles que la parentalité et l'inclusion.

Ce travail a donné lieu, en 2022 et 2023, à des représentations théâtrales (deux dates chaque année à la salle polyvalente de Marvejols) ainsi qu'à un court-métrage de 6 minutes présenté au Festival Regards Croisés de Saint-Malo, premier festival dédié aux courts-métrages sur la thématique « Métiers et Handicap ». Les films présentés lors de ces éditions ont tous les deux été primés.

Pour 2024, le projet a évolué : le choix a été fait de privilégier le support cinématographique avec la réalisation de deux films, un moyen-métrage de 45 minutes et un court-métrage de 6 minutes, toujours destiné au Festival de Saint-Malo. Le fil conducteur retenu cette année-là était le harcèlement, thématique abordée en lien avec la parentalité grâce à l'expertise du Clos du Nid dans ce domaine. Le court-métrage La Louve a été diffusé au cinéma Le Trianon de Marvejols et a de nouveau reçu un prix au Festival Regards Croisés.

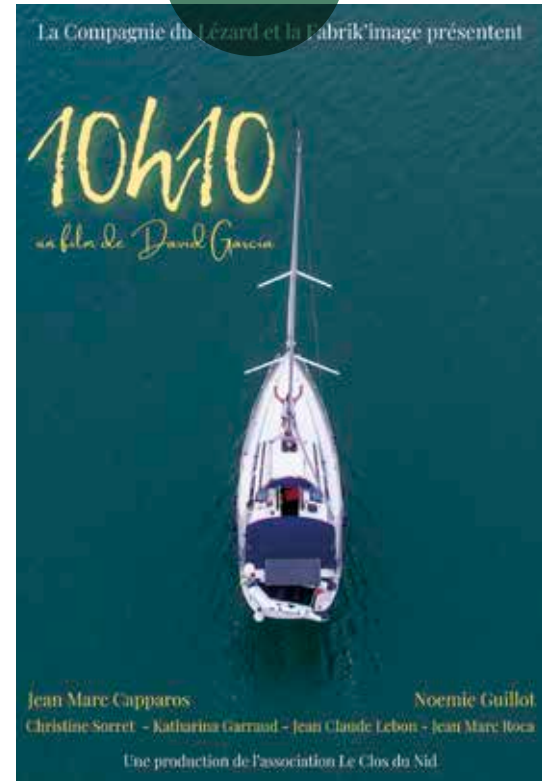
En 2025, le projet culturel a été reconduit pour traiter encore d'une nouvelle thématique, assez complexe : la fin de vie et toujours en lien avec la parentalité, en

toile de fond. Ce travail a abouti à la réalisation d'un film de 75 minutes intitulé 10H10. Ces projets sont toujours portés par David Garcia pour la création du scénario et la mise en scène, et par Frédéric Vieux de la Fabrik@images pour la réalisation vidéo.

Accompagnés par les dispositifs ATOM et Sateli, les participants –résidents et professionnels du foyer– s'investissent pleinement dans ce projet qui dure près de 6 mois de l'année, alternant casting, répétitions et tournage. Cette expérience artistique fédératrice illustre le caractère inclusif des activités proposées au sein des établissements du Clos du Nid et la volonté de travailler l'inclusion au travers de la culture.

10H10 est un road-movie mettant en scène les résidents et éducateurs du Clos du Nid. Tourné entre le Pôle Bois de Marvejols, le Cirque de Navacelles et Port-Leucate, il raconte le voyage d'un homme atteint d'une maladie incurable, parti retrouver son fils, abordant avec sensibilité les thèmes de la parentalité et de la fin de vie.

L'aventure se poursuit en 2026 : le Clos du Nid, et plus particulièrement les équipes du Foyer d'Hébergement de la Colagne, accompagnées par les dispositifs ATOM et Sateli, se lancent dans un nouveau projet cinématographique. Cette année, le film explore la thématique du rugby adapté et s'intitule



Commotions. Nous aurons le plaisir de le découvrir au Cinéma Le Trianon en fin d'année.

Pour la première fois, le Clos du Nid n'est plus seul à porter ce projet : Le Nid d'Auvergne se joint à la production, avec la participation des résidents du Foyer de Scourdois et de l'équipe de rugby adapté d'Issoire, grâce au lien établi par Vincent Lloret, ancien Directeur de l'établissement et Directeur du Foyer de Scourdois.

Fait nouveau depuis le début de l'année, l'ensemble de ces productions bénéficie désormais d'un site internet dédié : handi-studio.com, visant à promouvoir ces films et à les faire découvrir au grand public. Après quatre années à concourir au Festival de Saint-Malo, l'objectif est désormais de diversifier la diffusion dans les cinémas ou d'autres festivals.



CINÉ RELAX : le cinéma accessible à tous

À l'initiative de Thierry Roué, ancien salarié de l'association Le Clos du Nid, le dispositif Ciné Relax a été lancé à Marvejols en mars 2025. Ce projet repose sur un partenariat solide entre Le Clos du Nid, le cinéma Le Trianon – géré par la Communauté de Communes du Gévaudan qui a permis de proposer un tarif accessible, fixé à 5 euros la séance – et le club-service Kiwanis "Mende-les Sources", qui en soutient le financement.

Ciné Relax s'inscrit dans un dispositif national porté par l'association Culture Relax, dont l'objectif est de rendre les lieux culturels accessibles à tous, et en particulier aux personnes en situation de handicap. Sont notamment concernés les publics autistes, polyhandicapés, ou vivant avec un handicap cognitif ou psychique, ainsi que les personnes dont le handicap peut entraîner des comportements dits « atypiques ». Pour ces publics, l'accès aux loisirs culturels reste souvent difficile, voire impossible.

Le principe de Ciné Relax est simple : proposer des séances de cinéma classiques, mais aménagées pour garantir un cadre bienveillant et inclusif. Concrètement, plusieurs ajustements sont mis en place : un son abaissé, l'absence de publicités et de bandes-annonces, une lumière qui

s'éteint progressivement (et peut rester légèrement allumée), ainsi qu'une grande liberté laissée aux spectateurs. Ici, chacun peut s'exprimer à sa manière, se lever, bouger ou réagir au film sans crainte de déranger. Ces séances sont ouvertes à tous les publics. Les spectateurs « traditionnels » y sont les bienvenus, étant informés en amont du fonctionnement particulier de la séance. Cette mixité contribue à faire évoluer les regards et à favoriser une inclusion réelle, où chacun trouve sa place dans un espace partagé.

La réussite du dispositif repose en grande partie sur l'implication d'une équipe de bénévoles formés. Leur rôle est essentiel : ils accueillent les spectateurs, les accompagnent tout au long de la séance et veillent à instaurer une atmosphère sereine et rassurante. Leur présence permet également

de sensibiliser l'ensemble du public et d'accompagner les situations parfois délicates. À Marvejols, une vingtaine de bénévoles se sont engagés dans le projet. Fait notable, certains d'entre eux sont eux-mêmes résidents de structures d'hébergement, à l'image de Sébastien sur la photo. Sur l'année 2025, dix séances ont été organisées à Marvejols, réunissant 423 spectateurs, dont environ la moitié en situation de handicap. Un bilan très positif, qui témoigne de l'intérêt et du besoin de telles initiatives sur le territoire.

Au-delà des chiffres, Ciné Relax offre avant tout la possibilité de vivre un moment de cinéma « comme tout le monde », dans un cadre adapté, apaisé et convivial. Un projet simple dans son principe, mais essentiel dans ses effets : ouvrir la culture à tous, sans exception.

UN EXEMPLE À SUIVRE : le pôle culture de l'A2LFS pour structurer et valoriser une dynamique existante

Au sein de l'A2LFS, la culture est déjà bien présente à travers de nombreuses initiatives menées dans les établissements : ateliers théâtre, projets d'écriture, médiation artistique ou sorties culturelles. Pourtant, ces actions restent encore souvent dispersées, peu visibles et insuffisamment intégrées aux accompagnements. La création d'un Pôle Culture initiée par l'A2LFS répond ainsi à un objectif clair : structurer, développer et valoriser ce potentiel.

Ce projet s'appuie sur plusieurs constats. D'une part, des interventions de qualité existent, notamment celles portées par l'art-thérapie, mais elles peinent à trouver toute leur place dans le quotidien institutionnel.

D'autre part, le fonctionnement reste encore trop cloisonné, limitant les échanges entre établissements et la mutualisation des compétences. Enfin, de nombreux professionnels disposent de compétences artistiques ou d'un réel intérêt pour la culture, sans toujours pouvoir les exploiter pleinement.

Le Pôle Culture a donc pour ambition de créer une dynamique transversale, au service des personnes accompagnées comme des équipes. Il vise à faire de la culture un véritable outil d'accompagnement, favorisant l'expression, le bien-être, la valorisation et l'inclusion. En structurant une programmation cohérente et en développant des partenariats avec les acteurs culturels du territoire, il contribuera à enrichir le quotidien des établissements et à renforcer leur ouverture sur l'extérieur.

Ce pôle agit également comme un levier de lien social, en favorisant les projets inter-établissements, l'ouverture et les échanges vers l'extérieur. Il participe ainsi à une ambition plus large : rendre la culture accessible à tous et en faire un moteur de participation à la vie collective.

Aujourd'hui, le Pôle Culture est animé par deux professionnels investis : Rodolphe Gire, art-thérapeute, et Carole Flammini, monitrice-éducatrice et comédienne amateur. Tous deux portent cette dynamique avec engagement et créativité, et bénéficient désormais d'un local dédié à Antrenas, permettant de développer des projets dans un cadre identifié.

À travers cette initiative, l'A2LFS affirme sa volonté de faire de la culture un axe fort de son projet associatif, au service de parcours plus riches et plus ouverts. Des initiatives pleines de sens ont déjà vu le jour comme les cafés philo du Foyer d'hébergement de Civergols ou un projet avec un photographe au SMR addictologie de la Canourgue.







**TEMPS FORTS
DANS LES
ÉTABLISSEMENTS**

PÔLE ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES

IME EUNICE KENNEDY

DIRECTRICE :

Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : 18 Bis Avenue du 19 Mars 1962 • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 42 64 00 • **MAIL :** ime.kennedy@closdunid.fr



IME LE GALION

DIRECTRICE :

Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : Quartier Le Galion • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 42 60 90 • **MAIL :** ime.legalion@closdunid.fr



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME (UEMA)

DIRECTRICE :

Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : École publique de Chanac • 48230 Chanac

TÉL : 04 66 42 64 00 • **MAIL :** uema@closdunid.fr



SESSAD

DIRECTRICE :

Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : Villa "Les grillons" Quartier Le Galion • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 94 21 40 • **MAIL :** sessad@closdunid.fr



PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES (PCPE)

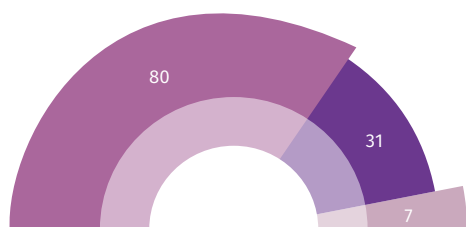
DIRECTRICE :

Isabelle CASTANIÉ

ADRESSE : Villa "Les grillons" Quartier Le Galion • 48100 Marvejols

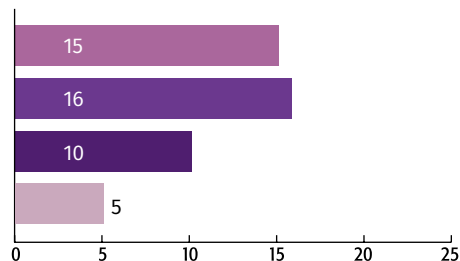
TÉL : 04 66 94 21 40 • **MAIL :** pcpe48@closdunid.asso.fr





Nombre de places autorisées 118

	Nombre
IME Eunice Kennedy	80
SESSAD	31
PCPE	-
UEMA	7

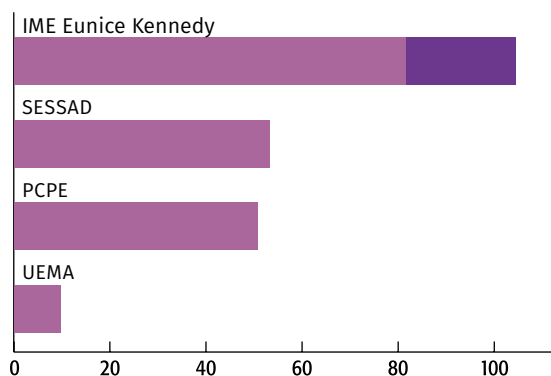
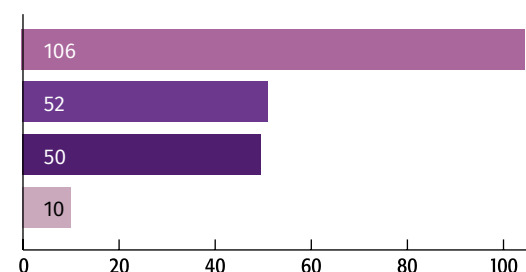


Moyenne d'âge

	Âge
IME Eunice Kennedy	15
SESSAD	16
PCPE	10
UEMA	5

Nombre d'enfants et jeunes accompagnés en 2025 218

	Nombre
IME Eunice Kennedy	106
SESSAD	52
PCPE	50
UEMA	10



	Lozère	Départements limitrophes
IME Eunice Kennedy	83	23
SESSAD	52	0
PCPE	50	0
UEMA	10	0

TEMPS FORTS 2025

DISPOSITIF ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES



Deux temps forts pour clore l'année scolaire

La fin de l'année scolaire au Pôle Éducation et Formation Inclusives du Clos du Nid s'est déroulée sous le signe de la convivialité, de la reconnaissance et de la fierté, à travers deux temps forts marquants pour les jeunes, leurs familles et les professionnels.

Le premier rendez-vous a eu lieu le 13 juin, à l'IME, lors d'une petite fête de fin d'année offrant une parenthèse joyeuse avant les vacances d'été. Les enfants ont pu profiter de balades à poney et de jeux, tandis qu'un film réalisé par l'Agence ATHOM (Transformation de l'Habitat et de l'Offre Médico-sociale) était projeté. La journée a également été l'occasion de faire découvrir l'établissement aux familles, avant de se retrouver autour d'un buffet gourmand partagé par petits et grands, dans une ambiance chaleureuse.

Le second temps fort s'est tenu le vendredi 4 juillet 2025 à l'IME Pro Eunice Kennedy – site du Galion à

Marvejols, avec la traditionnelle **cérémonie annuelle de remise des diplômes**. Jeunes, familles, professionnels, partenaires de l'Éducation nationale et élus locaux se sont réunis pour célébrer les réussites et les parcours de l'année écoulée.

Cette année encore, de nombreux jeunes ont été récompensés pour leurs efforts et leur persévérance, avec l'obtention de nombreux diplômes : CFG (Certificats de Formation Générale), CAP (Certificats d'Aptitude Professionnelle), Brevet des collèges ou encore Baccalauréat.

À ces diplômes s'ajoutent des attestations essentielles à l'insertion professionnelle comme les ASSR, code de la route, permis AM et permis B, particulièrement déterminants dans un territoire rural comme la Lozère, où la mobilité est un facteur clé d'accès à l'emploi. Enfin, une mention spéciale a été

adressée à **Victor, qui termine sa première année de licence de philosophie**, et à **Laura, récemment diplômée d'un baccalauréat général et qui poursuivra ses études dans le domaine des langues avec un projet d'apprentissage du chinois**.

Deux parcours exemplaires, témoins de la richesse et de la diversité des accompagnements proposés par le Clos du Nid.

À cette occasion, Patrick Julien, Directeur Général du Clos du Nid, a salué l'engagement et la qualité de l'accompagnement proposé par les équipes du Pôle Éducation et Formation Inclusives, sous la direction d'Isabelle Castanié.

Il a réaffirmé l'ambition de l'Association : permettre à chaque jeune de révéler pleinement son potentiel et de progresser aussi loin que possible, en soulignant l'investissement constant en faveur de la scolarisation, de la formation et de la professionnalisation des parcours.

Quézac et l'IME pro le Galion... à vol d'oiseau !

Le 11 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le groupe Entr'Elles, créé à l'initiative de Valérie Hatsch, alors Préfète de la Lozère, est venu à la rencontre des équipes et des jeunes de l'IME pro Le Galion, ainsi que du pôle bois. C'est dans ce cadre qu'a émergé l'idée d'un partenariat concret avec l'usine d'embouteillage de Quézac, par l'intermédiaire de sa directrice, Madame Karine Pastre, membre du groupe Entr'Elles. Ce partenariat a offert aux jeunes de l'atelier des prérequis professionnels et l'opportunité de travailler sur un projet réel et valorisant : la conception et la fabrication de niches à oiseaux, destinées à être installées sur le site de l'usine. Ce projet a permis aux jeunes une ouverture sur le monde extérieur : se projeter, donner du sens à leur apprentissage à travers une réalisation concrète et mesurer l'impact réel de leur travail.

En fin d'année, les jeunes, accompagnés de leurs éducateurs Carine Lehembre, Éric Valy et de Rodolphe Buc, chef de services, sont venus eux-même livrer leur production et ont eu l'opportunité de visiter l'usine d'embouteillage de Quézac. Cette rencontre a renforcé la motivation des jeunes, en leur permettant de se projeter dans un cadre professionnel ordinaire et de mesurer l'impact concret de leur travail. Une passerelle durable entre le monde médico-social et le tissu économique local. Tout ce partenariat n'aurait pas pu être possible sans la confiance de Valérie BROS secrétaire du MEDEF Lozère.



Un magnifique projet danse pour toute l'école de Chanac

Cette année, tous les élèves de l'école, de la Toute Petite Section (TPS) au CM2, ont eu la chance de participer à un projet danse fédérateur et enthousiasmant. Encadrés par Muriel Augé, intervenante spécialisée en danse, les élèves ont bénéficié d'ateliers hebdomadaires chaque lundi depuis le début de l'année. Ces séances leur ont permis d'explorer le mouvement, d'exprimer leurs émotions et de développer leur créativité corporelle.

À partir de leurs ressentis et de leurs propres propositions, chaque classe a construit un petit spectacle.

Un travail riche et progressif, où les élèves ont appris à s'écouter, coopérer et oser s'exprimer devant les autres.

Le point d'orgue de ce projet a été la représentation donnée devant les parents. Les différents tableaux, présentés par les classes, étaient habilement reliés par des transitions entre les élèves, offrant au public un spectacle fluide, poétique et de grande qualité.

Ce projet a également été marqué par une belle dynamique inclusive. Quatre élèves de l'UEMA ont participé à la représentation : deux en inclusion dans la classe de TPS-PS et deux en inclusion dans la classe de MS-GS. Leur participation, pleinement intégrée au spectacle, a illustré avec force les valeurs de partage, d'ouverture et d'inclusion portées par l'école. Le spectacle s'est conclu par un moment particulièrement émouvant : un final collectif au cours duquel les plus grands ont invité les plus jeunes à danser, symbolisant la cohésion et l'esprit de groupe qui ont animé ce projet tout au long de l'année. Bravo à tous les élèves pour leur engagement et leur créativité, ainsi qu'à Muriel Augé et aux équipes pédagogiques pour cette très belle réussite !

PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIFS

DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT BOULDOIRE

DIRECTRICE :

André PLAZA

ADRESSE : 239 route de Bouldoire • 48100 Montrodat

TÉL : 04 66 32 23 81 • **MAIL :** foyerboulidoire@closdunid.asso.fr



DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT DE LA COLAGNE - DISPOSITIF ATOM - SATeLI

DIRECTEUR :

Nathalie GAUMOND-PLAZA

ADRESSE : BP 85 – Avenue des Martyrs de la Résistance • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 42 62 00 • **MAIL :** foyercolagne@closdunid.asso.fr



DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT LA RODDE-COSTEVIEILLE-PALHERETS

DIRECTRICE :

André PLAZA

ADRESSE : 48100 Palhers

TÉL : 04 66 32 08 07 • **MAIL :** palherets@closdunid.asso.fr



ETAP ET SRT

DIRECTEUR :

Patrick MALFROY

ADRESSE : 48100 Palhers

TÉL : 04 66 32 08 07 • **MAIL :** sateli@closdunid.asso.fr



DISPOSITIF RESSOURCES ET SOINS

DIRECTEUR :

Nathalie GAUMOND-PLAZA

ADRESSE : 15 place Henri Cordesse • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 65 18 08 • **MAIL :** dispositif.ressourcessoins@closdunid.asso.fr



ESAT BOULDOIRE

DIRECTEUR :

Patrick Malfroy

ADRESSE : 292 Route de Bouloire • 48100 Montrodat

TÉL : 04 66 32 03 52 • **MAIL :** esatbouloire@closdunid.asso.fr

ESAT COLAGNE

DIRECTEUR :

Patrick Malfroy

ADRESSE : 2 Rue des Chazelles – BP10 • 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 42 93 35 • **MAIL :** esatcolagne@closdunid.asso.fr



ESAT LA VALETTE

DIRECTEUR :

Patrick Malfroy

ADRESSE : Chirac • 48100 Bourgs sur Colagne

TÉL : 04 66 42 64 50 • **MAIL :** valette@closdunis.asso.fr

ENTREPRISE ADAPTÉE DU GÉVAUDAN

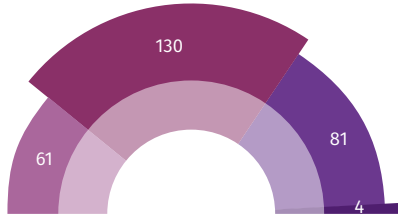
DIRECTEUR :

Patrick Malfroy

ADRESSE : Site de Grèzes • 48100 Grèzes

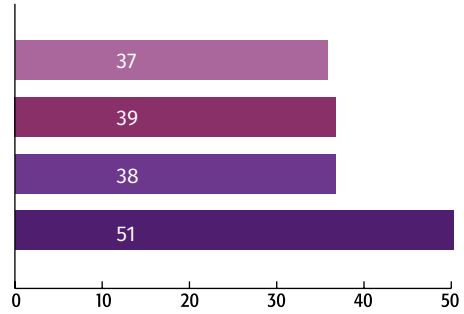
TÉL : 04 66 31 58 59 • **MAIL :** eagevaudan@closdunid.asso.fr





Nombre de places autorisées 276

	Nombre
Dispositif d'hébergement Bouloire	61
Dispositif d'hébergement de la Colagne	130
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	81
SATeLI - ETAP	4

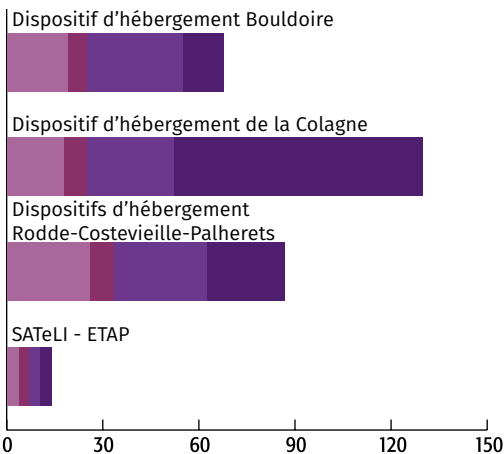
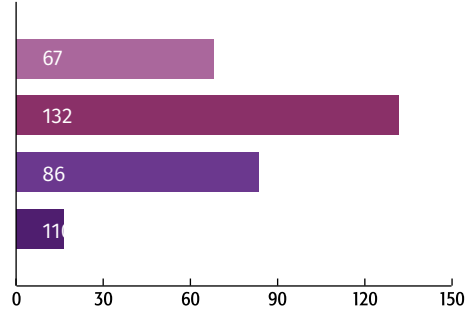


Moyenne d'âge

	Âge
Dispositif d'hébergement Bouloire	37
Dispositif d'hébergement de la Colagne	39
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	38
SATeLI - ETAP	51

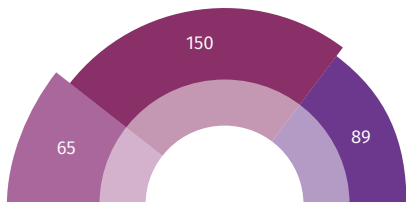
Nombre de personnes accompagnées en 2025 296

	Nombre
Dispositif d'hébergement Bouloire	67
Dispositif d'hébergement de la Colagne	132
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	86
SATeLI - ETAP	11



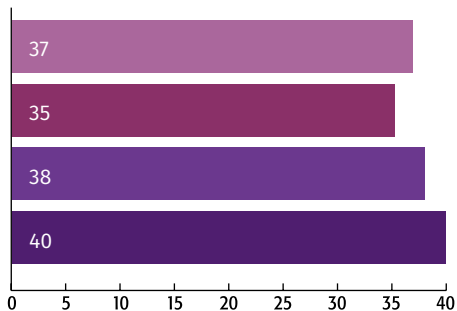
Provenance

	Lozère	Départements limitrophes (hors région)	Région Occitanie	Autres
Dispositif d'hébergement Bouloire	17	6	30	14
Dispositif d'hébergement de la Colagne	25	8	36	63
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	21	8	23	34
SATeLI - ETAP	3	2	3	3



Nombre de places autorisées 304

	Nombre
ESAT Bouldoire	65
ESAT Colagne	150
ESAT La Valette	89

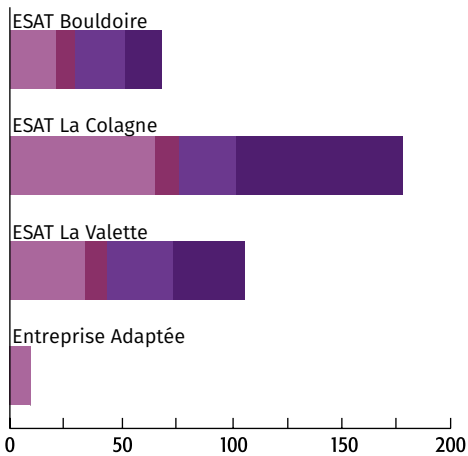
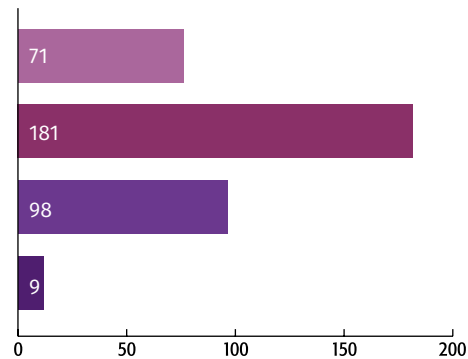


Moyenne d'âge

	Âge
ESAT Bouldoire	37
ESAT Colagne	35
ESAT La Valette	38
Entreprise adaptée	40

Nombre de personnes accompagnées en 2025 350

	Nombre
ESAT Bouldoire	71
ESAT Colagne	181
ESAT La Valette	98
Entreprise adaptée	9



Provenance

	Lozère	Départements limitrophes (hors région)	Région Occitanie	Autres
ESAT Bouldoire	32	6	20	20
ESAT La Colagne	69	12	26	75
ESAT La Valette	29	11	30	29
Entreprise Adaptée	9	0	0	0

TEMPS FORTS 2025

PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIFS



La nouvelle recette de l'ESAT : diversification et autonomie

Dans un contexte où les ESAT (Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail) repensent leurs modèles afin de diversifier leurs activités et renforcer leur attractivité, **la création d'une activité culinaire s'est imposée comme une évolution stratégique majeure.**

Cette ambition s'est concrétisée avec la mise en place d'un ESAT culinaire, fruit d'une réflexion menée à l'échelle associative autour de la réorganisation globale de la production alimentaire.

L'ESAT ouvre ainsi de nouvelles perspectives aux travailleurs accompagnés. En intégrant des activités techniques liées à la restauration et à la logistique alimentaire, l'établissement s'inscrit pleinement dans une logique d'inclusion et d'adaptation aux attentes des besoins des personnes accompagnées et du marché local. Il propose aux travailleurs en situation de handicap des

activités professionnalisantes, variées et porteuses de sens. Dans cette transformation, la formation des encadrants occupe une place centrale. **En 2025, deux cuisiniers ont ainsi validé leur formation de moniteurs d'atelier, leur permettant d'assurer un accompagnement renforcé des travailleurs.** Deux nouvelles formations sont déjà programmées pour 2026, confirmant la volonté de consolider durablement les compétences internes.

La nouveauté ne s'arrête pas à la production. **Dans une démarche d'autonomisation** des travailleurs, une navette autonome reliant les résidences au site de production a été mise en place. Les travailleurs de l'ESAT ont été formés à la conduite et sont désormais en capacité d'assurer eux mêmes le transport des personnes et des marchandises. Ce dispositif constitue un levier fort d'autonomie et de responsabilisation. En participant

activement à l'organisation logistique, les travailleurs développent de nouvelles compétences et s'intègrent encore davantage dans le fonctionnement global de la structure.

Parallèlement, le site de la cuisine des « 4 Vents », connaît une dynamique particulièrement positive avec **la création et le développement d'une activité traiteur.** Au total, une vingtaine de prestations ont été réalisées sur l'année écoulée, aussi bien pour des événements externes que pour des manifestations organisées au sein des établissements de l'association. Les prestations extérieures, notamment lors des Assises du Handicap ou de la Journée du volontariat à Mende, ont permis de valoriser le savoir-faire des équipes bien au delà du cadre habituel. Ces événements d'envergure ont mobilisé les équipes de production culinaire ainsi que d'autres travailleurs de l'ESAT.

Renforcer les partenariats pour une meilleure orientation en Foyers et ESAT

La densité de l'offre médico-sociale en Lozère rend indispensable le développement de dynamiques partenariales afin de fluidifier le parcours des personnes disposant d'une notification Foyer d'hébergement / ESAT et garantir ainsi l'effectivité de leur orientation.

Grâce à la proximité géographique des acteurs, les personnes vivant avec un handicap peuvent expérimenter des modalités d'accompagnement ajustées à leur projet de vie. Dans cette optique, le Pôle travail et habitat inclusif, **en collaboration avec le SAMO**, service dédié au parcours, veut renforcer les liens avec ce réseau pour donner de la cohérence aux parcours. Cette synergie se concrétise notamment par des instances d'échanges dédiés à l'adaptation des immersions transversales.

- **Avec le secteur enfance**

- **IME/IMPro/Sessad** : afin de sécuriser les transitions entre le secteur enfance et le secteur adulte, les professionnels du pôle s'appuient sur une structuration commune des outils et une méthodologie d'accompagnement avec l'organisme **EDI Formation** dont les actions sont planifiées jusqu'en 2027 afin de former tous les professionnels du pôle. Cette approche harmonise les pratiques et le langage professionnel, particulièrement pour les personnes avec **TND/TSA**.

- **Les DITEP** : le partenariat avec les DITEP favorise une reconnaissance mutuelle des expertises. L'enjeu est double : accompagner la découverte des métiers et la possibilité de

professionnalisation et consolider les compétences psycho-sociales nécessaires à l'inclusion du jeune adulte. Une première rencontre a eu lieu en mars 2026.

- **Avec le secteur adulte :**

- **SAMSAH/SAVS** : la collaboration avec ces dispositifs d'accompagnement en milieu ouvert permet de croiser les regards sur des profils similaires. Ce partage d'expérience est essentiel pour anticiper l'évolution des besoins de compensation et renforcer les synergies.

- **Les CHRS / le secteur sanitaire et psychiatrique :**

- pour accompagner les parcours des patients, le PTHI collabore activement avec ces secteurs afin notamment de venir en appui pour aider à la stabilité de certains parcours.

L'action du pôle est portée par des principes d'inclusion et de développement du pouvoir d'agir. En nous appuyant sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles, la réhabilitation psycho-sociale et la pair-aidance,

nous mettons tout en œuvre pour promouvoir des parcours coordonnés. Cette ambition passe nécessairement par une mutualisation des formations gage d'une évolution constante de nos pratiques professionnelles.



Un accompagnement structuré vers l'emploi en milieu ordinaire

En 2025, le dispositif d'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail a poursuivi son engagement en faveur de l'insertion professionnelle durable des travailleurs en situation de handicap. Il vise à sécuriser les parcours tout en favorisant l'accès progressif à l'emploi ordinaire, dans le respect des projets, des capacités et du rythme de chaque personne.



L'accompagnement repose avant tout sur **des entretiens individuels réguliers**, réalisés en fonction des souhaits des travailleurs, de leurs besoins, mais également des attentes des entreprises et des observations des professionnels qui les accompagnent. Chaque personne est sollicitée au minimum une fois par trimestre, avec la possibilité de mobiliser un soutien supplémentaire dès qu'un besoin émerge. Le projet personnalisé, pilier du parcours professionnel, est réévalué chaque année afin de rester en adéquation avec l'évolution de la situation et des aspirations du travailleur.

Des accompagnements collectifs

viennent compléter ce suivi individualisé. En 2025, une visite de l'entreprise Languedoc Lozère Viande à Antrenas a été organisée. Trois travailleurs ont participé à cette démarche, dont deux ont ensuite réalisé une immersion au sein de l'atelier de production. Ces expériences ont permis aux participants de découvrir un environnement de travail exigeant et structuré, contribuant à affiner leur réflexion sur leur projet professionnel. Le développement de nouvelles visites d'entreprises est envisagé, en fonction des souhaits exprimés dans les projets personnalisés.

Le dispositif s'appuie sur **un travail de prospection et de partenariat avec les employeurs**, conduit en lien étroit avec la chargée de relation entreprise et les accompagnants du dispositif Emploi Accompagné. Cette collaboration favorise l'émergence d'opportunités professionnelles et une meilleure compréhension réciproque des enjeux liés au handicap en milieu ordinaire.

En 2025, **16 périodes d'immersion en entreprise ont été réalisées** dans des secteurs variés : agriculture, aide en cuisine, commerce (librairie), administratif, pépinière, menuiserie, soins animaliers, scierie ou encore emploi polyvalent dans une agence de publicité. Ces immersions jouent

un rôle clé, en permettant aux travailleurs de se confronter aux réalités du poste et aux employeurs d'évaluer les compétences et les besoins d'adaptation.

Le bilan est globalement positif : **7 immersions ont donné lieu à des suites concrètes** (deux prestations de service, quatre mises à disposition et un CDD).

Au total, **28 travailleurs ont été accompagnés sur l'année**. Trois entrées en emploi en milieu ordinaire ont été enregistrées (un CDI, un CDD et un contrat en alternance). Le maintien dans l'emploi s'appuie notamment sur **les prestations de service et les contrats de mise à disposition**, outils de transition sécurisée vers le milieu ordinaire.

Même si quelques difficultés sont pointées (freins liés à la mobilité du travailleur, secteur en tension, besoins d'aménagement trop complexes pour l'entreprise...), **l'année 2025 confirme la dynamique positive du dispositif**, avec des parcours diversifiés, des partenariats avec des entreprises renforcées et une montée en compétences des travailleurs accompagnés. Le dispositif réaffirme ainsi son rôle essentiel dans l'accès durable au milieu ordinaire de travail et ouvre des perspectives pour renforcer encore l'inclusion professionnelle sur le territoire.

“ Graines de Santé ” : pour promouvoir l'équilibre alimentaire et la santé

Initié en 2024, le projet « Graines de Santé » s'inscrit dans une démarche de prévention confiée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à l'association Graine de Santé. Déployé au sein du pôle, ce programme ambitieux a conduit à engager une réflexion globale à l'échelle du pôle, avec pour objectif de structurer une démarche cohérente et partagée autour de l'alimentation et de la santé.

À l'origine du projet, un diagnostic des pratiques alimentaires a été réalisé au sein de l'ESAT Pôle Bois. Cette analyse a mis en évidence des habitudes alimentaires hétérogènes, un manque de repères en matière d'équilibre nutritionnel, ainsi que des marges d'amélioration dans l'organisation des temps de repas. À la suite de ce diagnostic, des **ateliers ciblés** ont été mis en place au sein des ESAT auprès de résidents identifiés. Pensés comme des **temps de sensibilisation et d'échanges**, ces ateliers ont permis d'aborder les bases de l'équilibre alimentaire, de réfléchir aux habitudes quotidiennes et de favoriser la participation active des personnes accompagnées. En parallèle, un **travail d'harmonisation des menus entre les ESAT et les Foyers d'Hébergement a été mené** par Mme Cheuvar, diététicienne, afin de garantir une plus grande cohérence des propositions alimentaires sur l'ensemble du pôle.

diététicienne, afin de garantir une plus grande cohérence des propositions alimentaires sur l'ensemble du pôle.

Fort de ces premières expériences, le projet « Graines de Santé » a progressivement été élargi à l'ensemble des Foyers d'Hébergement. Cette extension s'est traduite par la mise en place d'ateliers collectifs autour des petits déjeuners équilibrés, permettant de sensibiliser un public plus large aux enjeux de santé et de nutrition.

Au Foyer d'Hébergement de Bouloire, une réflexion sur l'offre de petits déjeuners était déjà engagée avant le lancement du projet. « Graines de Santé » est venu renforcer cette dynamique existante en apportant des apports complémentaires en matière de prévention et d'équilibre alimentaire. Un travail partenarial associant l'équipe de cuisine, **Mme Cheuvar, diététicienne, et le Docteur Chadefaux, secrétaire de l'association le Clos du Nid et Président de l'APEFAO**, a permis de **repenser l'organisation et le contenu des petits déjeuners** : la qualité nutritionnelle des produits proposés, la diversification des choix, ainsi que l'adaptation aux besoins et aux habitudes des résidents. La création d'un véritable espace dédié aux petits déjeuners et la structuration d'un fonctionnement favorisant l'autonomie des résidents

ont permis de proposer une offre plus lisible, plus structurée et mieux adaptée au fonctionnement du foyer. Dans la continuité du projet, **les sites de la Colagne et de Palherets** ont également été accompagnés. La démarche s'est appuyée sur la réalisation de questionnaires auprès des usagers, une évaluation des pratiques existantes, l'élaboration de propositions adaptées de petits déjeuners et une réflexion sur les modalités organisationnelles (lieux, temps, fonctionnement).

Les premiers constats sont très encourageants. La mise en œuvre du projet a permis de structurer une véritable démarche de promotion de la santé, de renforcer la cohérence des pratiques alimentaires et de favoriser l'implication des professionnels comme des personnes accompagnées. Les premiers retours font état d'un intérêt marqué des équipes, d'une adhésion des résidents, ainsi que d'une dynamique partenariale renforcée entre les acteurs de la cuisine, de la diététique et du médical.

Et demain... Le projet « Graines de Santé » constitue désormais un axe structurant pour l'avenir. Une dynamique collective est lancée, avec l'ambition de faire de l'alimentation un véritable levier de santé et de bien-être au quotidien.



PÔLE OCCUPATIONNEL ET MÉDICALISÉ

FOYER DE VIE L'HORIZON

DIRECTEUR :

Morgane ALMERAS

ADRESSE : Quartier de l'Ensoleillade • 48340 Saint Germain du Teil**TÉL :** 04 66 32 43 43 • **MAIL :** horizon@closdunid.asso.fr

FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL

DIRECTEUR :

Patrick Paulhac

ADRESSE : 5 bis Rue Jeanne d'Arc • 48100 Marvejols**TÉL :** 04 66 32 37 37 • **MAIL :** lucienoziol@closdunid.asso.fr

FOYER DE VIE SAINT HÉLION

DIRECTEUR :

Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : 12, rue du Dr Framond • 48100 Marvejols**TÉL :** 04 66 32 21 21 • **MAIL :** sainthelion@closdunid.asso.fr

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ DE BERNADES

DIRECTEUR :

Morgane ALMERAS

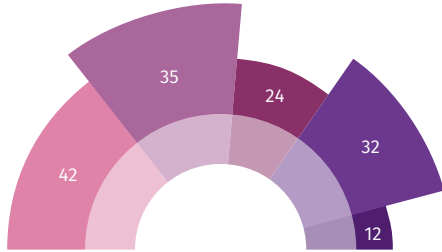
ADRESSE : 21, route du Cros • 48230 Chanac**TÉL :** 04 66 65 64 30 • **MAIL :** bernades@closdunid.asso.fr

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ SAINT HÉLION

DIRECTEUR :

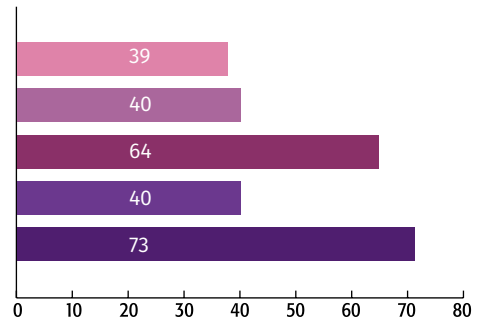
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : 12, rue du Dr Framond • 48100 Marvejols**TÉL :** 04 66 32 21 21 • **MAIL :** famsainthelion@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 145

	Nombre
Foyer de vie l'Horizon	42
Foyer de vie Lucien Oziol	35
Foyer de Vie Saint Hélion	24
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	32
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélion	12

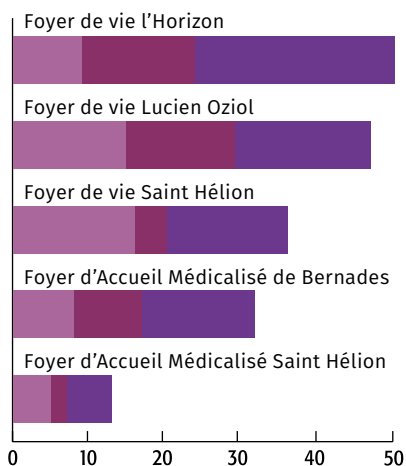
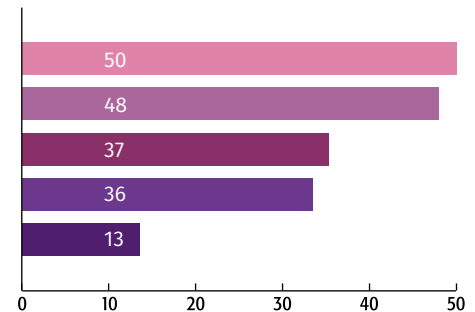


Moyenne d'âge

	Âge
Foyer de vie l'Horizon	39
Foyer de vie Lucien Oziol	40
Foyer de Vie Saint Hélion	64
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	40
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélion	73

Nombre de personnes accompagnées en 2025 184

	Nombre
Foyer de vie l'Horizon	50
Foyer de vie Lucien Oziol	48
Foyer de Vie Saint Hélion	37
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	36
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélion	13



	Lozère	Occitanie	Autres
Foyer de vie l'Horizon	7	16	27
Foyer de vie Lucien Oziol	14	17	17
Foyer de Vie Saint Hélion	17	4	16
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	9	12	15
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélion	6	2	5

TEMPS FORTS 2025

PÔLE OCCUPATIONNEL ET MÉDICALISÉ



FAM de Bernades : des avancées significatives

La validation du projet d'établissement pour les cinq années à venir constitue, à ce titre, un jalon central. Ce document cadre porte une ambition affirmée de transformation des pratiques, en plaçant la personne accompagnée au cœur des dispositifs. Il traduit la volonté de renforcer son pouvoir d'agir, en soutenant l'expression de ses choix et en favorisant sa participation à la construction de son parcours de vie.

Dans cette perspective, **l'établissement réaffirme également son engagement en faveur de l'ouverture sur l'extérieur et de la participation sociale des résidents.**

Le développement des partenariats, le recours aux dispositifs de droit commun et la diversification des expériences proposées contribuent à soutenir leur inclusion dans la vie de la cité et à lutter contre

les situations d'isolement. Parallèlement, une attention particulière est portée à **la structuration des pratiques professionnelles**, dans une logique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements. Cette dynamique s'appuie sur l'évaluation régulière des actions, la formalisation des procédures et le partage de repères communs entre professionnels.

Elle s'articule étroitement avec **le renforcement de l'accompagnement à la santé**, envisagé dans une approche globale intégrant la prévention, l'accès aux soins et la coordination des parcours. Ces orientations s'inscrivent, plus largement, dans une réflexion sur l'évolution des modalités d'organisation et d'accompagnement, visant à proposer des réponses plus souples, plus individualisées et mieux ajustées aux besoins. Dans le prolongement de ces

axes de travail, **la mise en œuvre active de la mesure 12** (visant le repérage des TND/TSA) constitue une avancée significative en matière de personnalisation des accompagnements.

Cette démarche repose sur une mobilisation forte des professionnels. Deux membres de l'équipe, spécifiquement formés, y consacrent un temps dédié afin d'en assurer la coordination et le déploiement. Ils interviennent en appui des équipes, facilitent l'appropriation des outils et contribuent à la diffusion des connaissances. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est par ailleurs pleinement engagé dans cette dynamique, à travers les observations, les analyses partagées et l'évolution des pratiques d'accompagnement. **Cette démarche s'inscrit également dans une logique participative**, associant les représentants des personnes accompagnées.



Foyer Lucien Oziol : l'actualisation du Projet d'Établissement, une véritable démarche participative.

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement d'un chantier institutionnel majeur : l'actualisation de notre projet d'établissement. Afin de refléter l'évolution des besoins et attentes des résidents et de nos pratiques professionnelles, le foyer Lucien Oziol a privilégié **une démarche collaborative et transversale**. Ce travail de réflexion a ainsi été structuré autour de **plusieurs groupes de travail thématiques, pensés dans une dynamique de Pôle**. En effet, le Pôle Occupationnel et Médicalisé de

l'Association s'est engagé dès 2022 dans la réécriture des Projets d'établissement de chacune des institutions concernées. Des thématiques telles que « L'Accompagnement à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle » ou « le rôle du Pôle dans le parcours du résident »,

ont permis aux professionnels de croiser leurs pratiques et de penser les

démarches d'accompagnement des personnes en situation de handicap, orientées vers les foyers de vie et FAM de l'Association, à aujourd'hui et pour demain. Ces échanges riches et constructifs ont permis d'aboutir à la rédaction de **fiches actions concrètes**, qui constituent désormais la feuille de route opérationnelle de la structure pour les années à venir. Ces fiches ciblent des axes prioritaires tels que le développement de la citoyenneté et de la capacité d'agir des résidents, la structuration et la diversification de l'offre d'activités pour valoriser les capacités de tous, la santé et la prévention, au profit d'une amélioration continue de la qualité de vie au sein du foyer. Ce nouveau projet, **véritable socle de l'engagement quotidien du foyer**, témoigne de la volonté constante d'adapter l'accompagnement aux parcours de vie de chaque personne accueillie.

Foyer et FAM Saint Hélon : la personne handicapée vieillissante au centre des préoccupations

Organisée par un jeune BPJEPS en apprentissage, une demi-journée inter-établissements a été proposée sur le Foyer de vie et le Foyer d'accueil médicalisé Saint Hélon au mois d'octobre 2025 avec la participation de la MAS la Luciole et du FAM de Bernades.

L'objectif de cet événement s'inscrit dans la dynamique d'établissement **de la prévention des chutes et du maintien de l'autonomie** en proposant 4 ateliers d'activités différentes :

- **Des parcours moteurs** avec 2 parcours différents : un parcours dit « classique » avec franchissement d'obstacles, slalom et petite porte, et un dit « à double tâche » demandant une double concentration à la fois sur le déplacement et sur l'objet tenu (faire le parcours moteur tout en tenant une raquette avec une balle déposée dessus) ;

- **La chambre des erreurs** : l'objectif est de repérer les risques de chutes dans une chambre de l'établissement ;

- **Le jeu de l'oie** : répondre à des questions sur le thème pour avancer sur le parcours ;

- **La course d'orientation** : trouver 5 balises disséminées dans le parc de l'établissement et répondre à des questions pour chacune d'entre-elles pour valider la recherche et passer à la suivante.

Ce sont 4 équipes composées de 6 à 7 personnes en situation de handicap qui ont participé activement à cette après-midi en terminant par un goûter partagé, moment convivial et d'échanges.



Foyer de vie l'Horizon, un établissement bien ancré dans la vie locale

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements venant illustrer l'engagement des résidents et l'ouverture de l'établissement sur son environnement.

Dès le mois de février, **deux résidents ont été mis à l'honneur par la municipalité de Saint-Germain-Du-Teil à la suite de leur titre de vice-champions de France de pétanque en sport adapté.** Cette reconnaissance officielle vient saluer leur performance, mais également leur investissement et leur persévérance dans une pratique sportive régulière.



Elle témoigne, par ailleurs, de la qualité de l'accompagnement proposé par l'établissement, favorisant l'accès à des activités inclusives et l'inscription des personnes accompagnées dans des dynamiques de droit commun, en **lien étroit avec les acteurs associatifs du territoire.** Cet événement participe pleinement à la valorisation des parcours des résidents et à la

reconnaissance de leur place dans la vie sociale locale. Dans la continuité de cette dynamique d'ouverture, le mois de mai a été marqué par **l'organisation d'un thé dansant par l'Association Horizon Sport, à la salle polyvalente de Saint-Germain,** ouvert à l'ensemble de la population. Cet événement intergénérationnel et inclusif a rencontré un vif succès, favorisant les échanges et les rencontres entre les résidents et les habitants du territoire. Il a ainsi contribué à renforcer les liens sociaux, à soutenir les dynamiques de participation et à promouvoir une image positive et inclusive des personnes accompagnées. Plus largement, ce type d'initiative vient consolider l'ancrage territorial de l'établissement et son inscription dans la vie locale.

...mais aussi bien ouvert sur l'extérieur ! Les résidents ont eu l'opportunité de participer à divers événements, leur permettant de vivre des **expériences collectives fortes et valorisantes en dehors de la Lozère.** Ils ont ainsi pu découvrir des univers variés, en allant notamment « ambiancer » des salles de spectacles et des espaces extérieurs.

Parmi les temps marquants, leur présence au **Parc Sud de France Arena à l'occasion du Blackliner Freestyle Show de moto** a suscité enthousiasme et émerveillement. Ce moment riche en sensations a permis de partager une expérience hors du quotidien. Le programme s'est poursuivi

avec des événements musicaux particulièrement attendus. **Les résidents ont assisté au concert de la Star Academy,** retrouvant avec plaisir un univers artistique populaire et fédérateur. Ils ont également eu la chance de participer **à la tournée événement de Jean-Jacques Goldman au Zénith de Montpellier,** moment fort en émotions, propice au partage et à la convivialité. Enfin, **le spectacle « La Haine – jusqu'ici rien n'a changé »** leur a offert une expérience culturelle intense, mêlant musique et expression scénique contemporaine.

Au-delà du simple loisir, ces sorties s'inscrivent pleinement dans le projet d'accompagnement du Foyer de vie de l'Horizon. **Elles permettent aux résidents de faire des choix, d'exprimer leurs envies, de s'ouvrir au monde extérieur et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la société.** Chaque participation est pensée comme un levier d'inclusion, favorisant la reconnaissance de chacun dans sa singularité.

À travers l'ensemble de ces actions, le Foyer de vie de l'Horizon confirme son engagement à proposer un accompagnement individualisé et porteur de sens, plaçant la personne au cœur de son parcours. L'année 2025 illustre ainsi la volonté constante de l'établissement de soutenir l'autodétermination, de développer les liens sociaux et de valoriser la participation citoyenne des résidents.

Saint Hélon engagé face aux enjeux du vieillissement des personnes en situation de handicap

Dans un contexte marqué par l'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, les questions liées au vieillissement et à l'adaptation de leur accompagnement occupent une place croissante dans les réflexions du secteur médico-social.

C'est dans cette dynamique que Jean-Luc Escalé, Directeur du FAM et Foyer de vie Saint Hélon, a participé aux journées régionales organisées par l'URIOPSS Occitanie, consacrées aux personnes handicapées vieillissantes.

Une journée d'échanges au cœur des enjeux actuels

Organisée à Carcassonne, la journée régionale portée par l'URIOPSS Occitanie a rassemblé un large panel d'acteurs engagés autour des questions du vieillissement des personnes en situation de handicap. Dès l'ouverture, plusieurs personnalités ont donné le ton, parmi lesquelles Didier Jaffre, Directeur général de l'ARS Occitanie, soulignant l'importance de structurer des parcours d'accompagnement continus, centrés sur la prévention et l'autodétermination des personnes. Le programme, particulièrement riche, a alterné entre approches scientifiques et retours de terrain. Le Dr Stéphanie Miot, gériatre au CHU de Montpellier et chercheuse à l'INSERM, a ainsi apporté un éclairage essentiel sur les spécificités du vieillissement chez les personnes en situation de handicap, mettant en évidence les phénomènes de vieillissement précoce et leurs impacts sur les pratiques professionnelles. Des tables rondes ont ensuite permis de croiser les regards

entre décideurs publics et acteurs du secteur. Des représentants de plusieurs Conseils départementaux (Aude, Haute-Garonne, Gers, Hérault) ont partagé leurs stratégies territoriales, tandis que des grandes fédérations nationales comme l'UNAPEI, l'AD-PA, la FNADEPA ou encore la FAF ont présenté leurs recommandations et perspectives d'évolution.

Un engagement historique du foyer

La participation à cet événement s'inscrit pleinement dans l'ADN de notre établissement. En effet, le foyer de vie s'est intéressé dès sa création à la question du vieillissement des personnes en situation de handicap. Il a été conçu à l'origine comme une réponse adaptée aux travailleurs d'ESAT partant à la retraite, leur permettant de bénéficier d'un cadre de vie sécurisé tout en maintenant une vie sociale riche. Aujourd'hui, cette orientation historique se traduit par un projet d'établissement résolument centré sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, avec une attention particulière portée au maintien de l'autonomie et à la qualité de vie.

Des actions concrètes au service du vieillissement accompagné

Le foyer de Saint Hélon développe ainsi de nombreuses



initiatives pour répondre aux enjeux identifiés. Parmi celles-ci, un travail approfondi est mené autour de la prévention des chutes, problématique majeure liée au vieillissement. Par ailleurs, l'établissement s'appuie sur un service spécifiquement dédié à l'animation. Celui-ci joue un rôle essentiel dans l'enrichissement du quotidien des personnes accueillies, en proposant des activités adaptées favorisant le lien social, la stimulation cognitive et le bien-être.

D'autres actions viennent compléter ce dispositif, traduisant une volonté constante d'adaptation et d'innovation face aux évolutions des besoins.

PÔLE MAS

MAS AUBRAC

DIRECTRICE :

Patrick POULON

ADRESSE : Route de Combret • 48340 Saint Germain du Teil**TÉL :** 04 66 32 60 10 • **MAIL :** masstgermain@closdunid.fr

MAS LA LUCIOLE

DIRECTRICE :

Patrick POULON

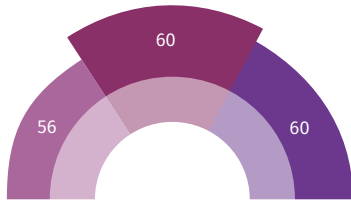
ADRESSE : Chemin de Cadenet • 48340 Saint Germain du Teil**TÉL :** 04 66 32 60 24 • **MAIL :** masstgermain@closdunid.fr

MAS D'ENTRAYGUES

DIRECTEUR :

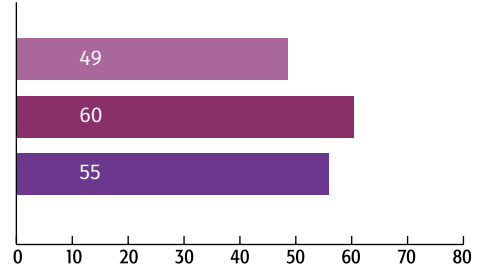
Patrick PAULHAC

ADRESSE : 4 route des Espradasses • Chirac • 48100 Bourgs/Colagne**TÉL :** 04 66 42 68 00 • **MAIL :** entraygues@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 176

	Nombre
MAS Aubrac	56
MAS La Luciole	60
MAS Entraygues	60

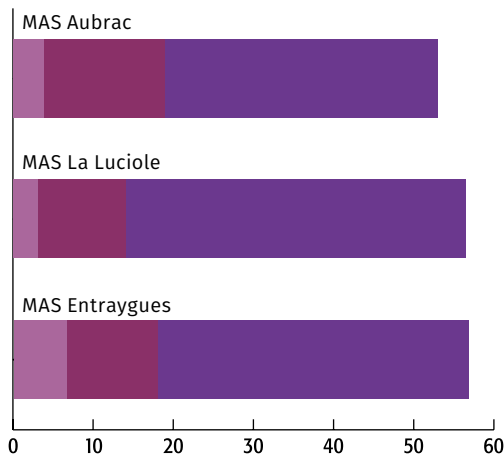
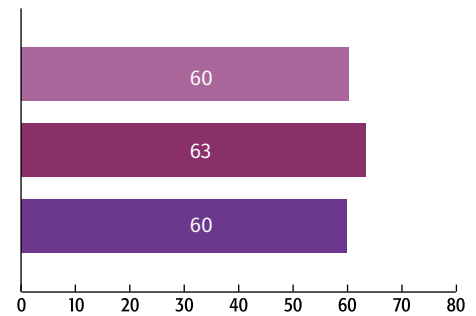


Moyenne d'âge

	Âge
MAS Aubrac	49
MAS La Luciole	60
MAS Entraygues	55

Nombre de personnes accompagnées en 2025 183

	Nombre
MAS Aubrac	60
MAS La Luciole	63
MAS Entraygues	60



	Lozère	Occitanie	Autres
MAS Aubrac	4	16	36
MAS La Luciole	3	11	45
MAS Entraygues	7	12	41

TEMPS FORTS 2025

PÔLE MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES



L'ouverture officielle de l'UR TSA 48

La procédure administrative d'ouverture étant arrivée à son terme, l'année 2025 débute par l'ouverture officielle de la seconde UR TSA en Occitanie, située en Lozère. Cette officialisation marque une étape importante celle du déploiement officiel du projet tel qu'il a été conçu et sélectionné. Le cadre national des UR TSA est expérimental et évolutif, ce qui produit de nombreuses contraintes et défis à dépasser dans le déploiement du projet. Nous devons prouver la pertinence de notre travail au travers des qualités de vie retrouvées des résidents, leur famille et leurs professionnels. Dans la foulée, l'UR TSA 48 s'est engagée en mars 2025, dans sa première évaluation nationale (Handéo), réalisée par des professionnels missionnés par la Délégation Interministérielle pour les TND. L'évaluation a grandement participé à nourrir l'évolution du cadre expérimental des UR TSA et à comprendre les facteurs explicatifs de l'évolution de l'offre d'accueil alors que seulement 15 UR TSA sur les 40 prévues en France par la DITND sont en fonctionnement ou en voie de l'être.



Des activités physiques adaptées au cœur de l'accompagnement

En 2025, les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) du Clos du Nid ont largement placé le sport au cœur de leur accompagnement, en multipliant les initiatives et les temps forts autour de l'activité physique adaptée. Bien plus qu'un simple loisir, le sport s'affirme comme un véritable outil éducatif, thérapeutique et social, favorisant le bien-être, l'autonomie et la valorisation des personnes accompagnées. Parmi les temps forts de l'année, la participation des résidents à la **Journée Handi Loz**, organisée par le Département dans le cadre de la semaine de l'attractivité des métiers de l'autonomie, illustre parfaitement cette dynamique.



Un projet architectural structurant au service de l'évolution de l'accompagnement

En février 2025, l'établissement a engagé un projet architectural d'envergure. Ce projet ambitieux vise à répondre à plusieurs enjeux majeurs : améliorer la qualité de vie des personnes accueillies, adapter les modalités d'accompagnement aux profils les plus complexes et anticiper l'évolution des besoins dans une logique de parcours tout au long de la vie.

Il prévoit notamment la création d'une unité dédiée aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en situation complexe, ainsi qu'une adaptation globale des espaces aux besoins évolutifs des usagers. L'établissement s'inscrit ainsi dans une dynamique d'accompagnement renforcé, avec un agrément élargi à un public âgé de 16 ans jusqu'à la fin de vie, intégrant les problématiques liées à l'avancée en âge.

Cette évolution répond à une mutation significative du public accueilli, avec une proportion croissante de profils TSA nécessitant des environnements spécifiquement conçus. L'architecture a ainsi été pensée dans une approche innovante et sur mesure : chaque détail vise à favoriser l'apaisement, l'autonomie et la sécurité des personnes. Pour les personnes vieillissantes, des espaces plus fonctionnels, accessibles et adaptés à la perte d'autonomie ont été pensés.

La conception du projet a mobilisé de nombreux acteurs : professionnels de terrain, équipes de direction, ainsi que des

experts spécialisés, permettant de croiser les regards et d'ancrer les choix dans les besoins réels des personnes accompagnées. La première phase du projet s'étend sur une durée de 18 mois, pour une durée totale des travaux estimée à 36 mois.

La mise en œuvre de ce projet a nécessité un déménagement partiel de l'activité, impliquant le transfert de 27 personnes accueillies vers deux autres sites de l'association. Cette étape sensible a fait l'objet d'une préparation approfondie (anticipation des besoins, adaptation des locaux, accompagnement des personnes), et s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Elle témoigne de l'engagement des professionnels et de leur capacité à conduire le changement dans le respect des personnes accompagnées.

Au-delà de la transformation architecturale, ce projet constitue un véritable levier d'évolution des pratiques professionnelles et d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, au service d'un public aux besoins très spécifiques.



PÔLE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE

MAISON DES SOURCES

DIRECTRICE :

Marjorie ESCRICH

ADRESSE : Quartier de l'Empéry · 48100 Montrodat

TÉL : 04 66 32 82 24 · MAIL : maisondessources@closdunid.asso.fr

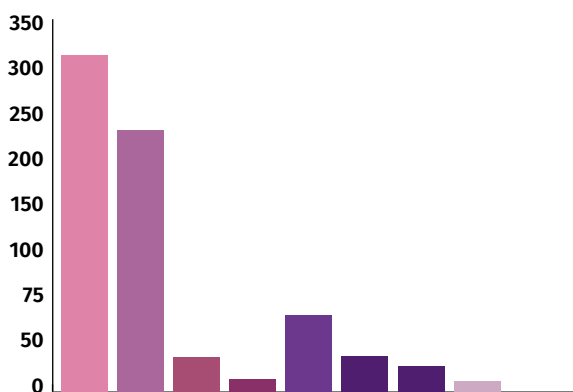
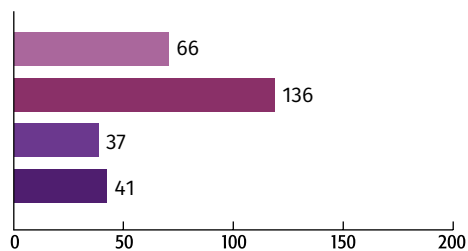
NOMBRE DE PLACES : 24

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT MOYEN : 811 séjours
d'une durée moyenne de 10.3 jours



Nombre de personnes
accueillies en 2025 **280**

Nombre de nouveaux séjours
en 2025 **119**

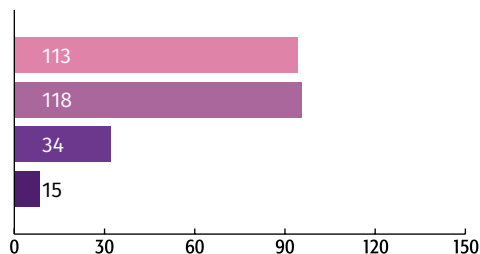


Motif de séjour

● Répit aidé / aidant	309
● Relais ESMS	230
● Période de transition	36
● Sorties établissement sanitaire	7
● Préparation à l'hébergement continu	60
● Défaillance aidant	21
● Attente de place	25
● Hospitalisation de l'aidant	7

Provenance

● Lozère	66
● Occitanie	136
● Départements limitrophes	37
● Autres	41



Origine

● Domicile ou famille d'accueil	113
● ESMS	118
● Établissements sanitaires	34
● Autres	15

TEMPS FORTS 2025

PÔLE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE

Des séjours pour gagner en confiance et en autonomie

En janvier 2025, la Maison des Sources a organisé **son premier séjour neige au Lioran**. Ce séjour avait pour objectif de permettre aux personnes accueillies de découvrir un nouvel environnement, de vivre une expérience collective et de favoriser l'autonomie dans un cadre ordinaire.

La première journée a été consacrée à la découverte de la station du Lioran, avec une montée en téléphérique donnant accès au Plomb du Cantal. Cette activité a permis une immersion dans le milieu montagnard et une observation des paysages, favorisant l'émerveillement et la découverte.

Le deuxième jour, la Maison des Sources a proposé **une activité de chiens de traîneau**. Cette journée a permis non seulement une balade, mais également la découverte de l'élevage, l'observation du travail des mushers et du lien entre l'homme et l'animal. Les participants ont pu entrer en contact avec les chiens avant de conclure par une balade en forêt, favorisant le bien-être et l'apaisement.

Ce séjour a également été l'occasion pour les personnes accueillies en EATU de vivre le quotidien comme tout un chacun, notamment à travers la préparation des repas et la participation aux tâches de la vie courante. Ces temps ont favorisé l'autonomie, l'implication et le vivre-ensemble.



Au regard de l'enthousiasme et de l'investissement des participants, la Maison des Sources a proposé **un second séjour en septembre, orienté vers des activités à sensations, comprenant le karting et le parapente**. Les conditions météorologiques favorables ont permis la réalisation des activités prévues. Ce séjour a mis en évidence la capacité des personnes accueillies à dépasser leurs appréhensions, à renforcer leur confiance en elles et à évoluer dans des environnements nouveaux, tout en se sentant intégrées dans un milieu ordinaire.

Les témoignages et ressentis des participants viennent compléter

ce rapport afin d'illustrer l'impact de ces séjours.

Laura : « J'ai vraiment aimé ce camp, ça nous a permis de nous retrouver avec la nature, le karting c'était génial et le parapente j'ai vaincu ma peur et je suis fière de moi et j'espère revenir »

Aline : « J'ai passé un bon séjour, avec des gens agréables, je remercie la Maison des Sources, grâce à elle, j'ai pu faire un de mes rêves : les chiens de traîneaux. Merci La Maison des Sources »

Stéphane : « Je me suis senti vachement paisible moi qui suis de nature stressé, ça m'a fait du bien au cœur et au corps, car l'organisation était parfaite. J'ai dormi comme un bébé ça m'a fait du baume au cœur. J'étais bien là ».

Visa : un nouveau compagnon au service du lien social



Depuis plus d'un an, les personnes accueillies à la Maison des Sources ont le plaisir de croiser régulièrement Visa, un chien de race Wachtelhund, qui accompagne fidèlement sa maîtresse, la cheffe de services, dans ses déplacements au sein de l'établissement.

Sa présence suscite de nombreux échanges. À chaque passage, il attire les regards, provoque des sourires et engage spontanément la conversation. Les personnes accompagnées viennent volontiers poser des questions, partager leurs souvenirs d'animaux, ou simplement profiter d'un moment de contact. Ces interactions, naturelles et bienveillantes, contribuent à créer une atmosphère chaleureuse et apaisante.

Cette expérience illustre pleinement les bienfaits reconnus de la médiation animale. Le contact avec l'animal favorise la communication, diminue le stress et l'anxiété, et permet souvent d'entrer en relation plus facilement, notamment pour des personnes qui peuvent rencontrer des difficultés d'expression ou de confiance.

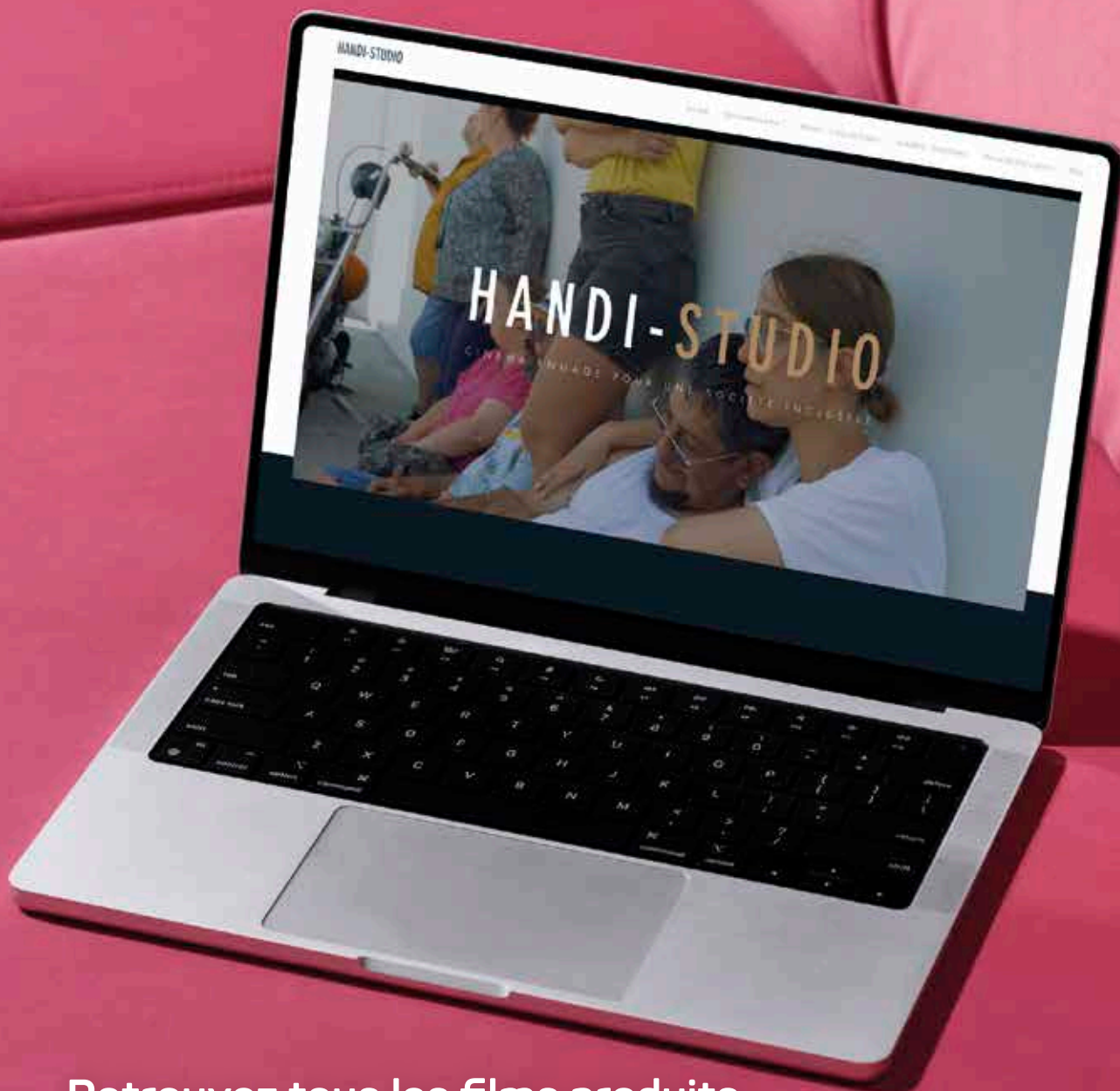


Visa joue ainsi un rôle de facilitateur de lien social. Sans intervenir directement dans l'accompagnement, il crée des occasions de dialogue entre les personnes accompagnées et les professionnels, mais aussi entre les personnes elles-mêmes. Il devient un point de rencontre, un sujet commun, parfois même un réconfort.

La Maison des Sources se réjouit de cette présence qui participe, à la qualité de l'accueil et au climat bienveillant de l'établissement. Visa apporte douceur, convivialité et d'humanité dans la vie de la structure.

HANDI-STUDIO

Le cinéma engagé pour une société inclusive



Retrouvez tous les films produits
par l'Association le Clos du Nid
réalisés par David Garcia
de La Compagnie du Lézard en
collaboration avec La Fabrik @ images

www.handi-studio.com





Le Clos du Nid

www.closdunid.fr

6 rue du Clos du Nid
48100 Grèzes

Tél. : 04 66 32 03 11
contact@closdunid.fr

